ETUDE VISANT À DÉTERMINER LE REVENU DÉCENT D'UNE FAMILLE DE RÉFÉRENCE DE PRODUCTEURS DE COTON AU CAMEROUN EN COMPARAISON AVEC LEURS REVENUS RÉELS SELON LA MÉTHODE ANKER

RAPPORT

AVRIL 2025

Table des matières

Liste des acronymes **3**

I- Résumé exécutif **5**

II- Contexte et justification **8**

2.1. Objectif principal de l'étude 10

2.2. Objectifs spécifiques 10

III- Cadre méthodologique **11**

IV- Caractéristiques des ménages enquêtés **14**

V- Acteurs locaux de la chaine de valeur (CV) coton au Cameroun **16**

5.1. SODECOTON 16

5.2. CNPC-C 16

5.3. Les associations de producteurs (AP) 17

5.4. Acteurs de la transformation textile industrielle 17

5.5. COFIL 17

5.6. Acteurs de la transformation artisanale du textile 17

VI- Mécanisme de financement des coopératives et des producteurs de coton **18**

6.1. Au niveau des coopératives simplifiées 18

6.2. Au niveau des producteurs individuels 19

VII- La relation entre les producteurs de coton, les MUFID et la SODECOTON **19**

7.1. Les Enjeux de la Relation MUFID/Producteurs de Coton 19

7.2. La Convention MUFID-Union et SODECOTON 20

VIII- Concepts et définition du revenu décent **22**

IX- Coût d'une vie de base mais décente dans les régions cotonnières au Cameroun **24**

9.1. Alimentation 24

9.2. Habitat 28

9.3. Les dépenses non liées à l'alimentation et au logement 32

X- Estimation d'un niveau de revenu correspondant aux besoins des ménages producteurs de coton 37

10.1. Estimation du coût total des besoins des ménages cotonniers 37

10.2. Estimation du montant du revenu permettant de couvrir le coût total des besoins du producteur de coton et son ménage 39

10.3. Estimation des écarts entre le revenu décent et les revenus observés des ménages 43

XI- Tendance du revenu décent **46**

11.1. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) 46

11.2. Le seuil de pauvreté national 46

11.3. Seuil de pauvreté selon la Banque Mondiale 46

XII- Conclusions et recommandations opérationnelles 47

Stratégie à mettre en place pour résorber le GAP observé entre le revenu réel et revenu décent chez les exploitations de producteurs de coton 53

Costing de la stratégie 57

Références 58

Annexes 59

Liste des acronymes

AEEA : Apport Energétique Equivalent Adulte

AGR : Activité Génératrice de Revenu

AP : Associations de Producteurs

APE : Association des Parents d'élèves

BPA : Bonnes Pratiques Agricoles

BUETEC : Bue tec Broderie Sarl

CA : Conseil d'Administration

Cal: Calorie

CAMWATER: Cameroon Water Utilities Corporation

CDR : Coordonnateur de Région

CDR : Chef de Région

CDZ : Chef De Zone

CICAM : Cotonnière Industrielle du Cameroun

CNPC-C : Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun

COFIL : Coton Hydrophile du Cameroun

CPA : Chef du Point d'Achat

CS : Centre de Santé

CV : Chaine de Valeur

Dollars EU : Dollar Etats Unis

DPA : Direction de la Production Agricole

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

ECAM5 : Cinquième Enquête Camerounaise auprès des Ménages

EC-ECAM : Enquête Complémentaire à l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

EFB: Education Financière de Base

EN : Extrême-Nord

ENEO: Energy of Cameroon

ENSAN : École nationale supérieure d'Arts et Métiers

FAFINSA : Filature Africaine de Fibres Naturelles, Synthétiques et Artificielles

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FBS: Farmer Business School

FCFA : Franc CFA (Communauté Financière en Afrique)

FGD : Groupes de discussions (Focus Group Discussion)

FO : Fumure Organique

GGM : Groupements de Garantie Mutuelle

Ha : Hectare

IFORD : Institut de Formation et de Recherche démographiques

INS : Institut National de la Statistique

IRESCO : Institut pour la Recherche, le Développement Socio-économique et la Communication

Kcal : Kilocalorie

Km : Kilomètre

LOIC : Lutte après observation individuelle des chenilles

LPD : Lutte prédéfinie

MARI : Marge après remboursement du crédit intrants

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINSANTE : Ministère de la Santé

MUFID: Mutuelle Financière de Développement

NFNH : Non Food Non Housing

NTIC : Technologies de l'information et de la communication

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG: Organisation Non-Gouvernementale

ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour les établissements humains

PPP : Parité du Pouvoir d'Achat (Purshasing Power Parity)

RRP : Responsable Régional Professionnalisation

SCOOPS-PC : Société Coopérative Simplifiée des Producteurs

SDCC : Sodecoton

SINCATEX : Société Industrielle Camerounaise de Textile

SITRACO : Entreprise de transformation de coton local pour la fabrication de consommables médicaux

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SOCAFTEC : Société Africaine de Fabrication Textiles et Confection

SODECOTON : Société de Développement du Coton

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture

UNESCO-BREDA : UNESCO-Bureau Régional de Dakar

US$ / USD : Dollar américain ou Dollar des États-Unis

WFP : World Food Program

I- Résumé exécutif

Ce rapport présente le revenu décent de référence chez les producteurs de coton dans les régions de production du Nord et de l'Extrême Nord Cameroun. Cette étude qui a reçu le soutien financier et logistique de Afriland First Bank et de la SODECOTON, vise à estimer, sur la base d'une démarche scientifique rigoureuse et robuste, un revenu décent crédible dans les principales régions de production cotonnières et permettre aux utilisateurs finaux (SODECOTON et AFRILAND BANK en particulier) de ces résultats de mettre sur pieds des stratégies visant à aider les producteurs de coton à disposer les moyens de mener une vie de base mais décente en générant des revenus conséquents à travers leurs activités agro-sylvo-pastorales.

Pour l'estimation du revenu décent de référence, nous avons eu recours aux données primaires et secondaires. Les données primaires ont été recueillies à travers deux sources : d'abord l'enquête quantitative auprès de 984 ménages producteurs de coton distribués sur l'ensemble des 10 régions de production que compte la SODECOTON ; ensuite une enquête qualitative à travers 24 groupes de discussions inclusifs (hommes, femmes, jeunes) et des rencontres informelles avec certaines personnes ressources et informateurs clés de la filière. L'objectif était de recueillir des informations relatives aux coûts de l'alimentation nutritive et du logement et de recouper pour des besoins de triangulation, les données secondaires sur les dépenses d'éducation, de santé et de transport des ménages producteurs de coton.

Le coût des aliments a été calculé sur la base d'un régime alimentaire nutritif à coût compétitif (faible coût), respectant les normes internationales (FAO et OMS) et cohérent avec les préférences alimentaires locales. Le régime modèle comprend des produits alimentaires disponibles localement, abordables et couramment consommés par les ménages. Les coûts de logement ont été estimés en additionnant le coût de la valeur locative équivalente d'un logement de base acceptable, les coûts des services d'usage (eau, éclairage et combustible de cuisine) et de maintenance. Ces régions étant généralement exposées aux risques climatiques extrêmes tels que les inondations, feux de brousses en l'occurrence, une dotation est régulièrement constituée par an en guise d'amortissement pour faire face aux réparations et à l'entretien de routine en cas de sinistre (les montants à mobiliser ne pouvant pas être rassemblés d'un seul coup) malgré des supports d'appoints qui pourraient provenir des pouvoirs publics ou autorités locales.

Le revenu décent de référence, estimé pour les communautés rurales en zone cotonnières du Nord et Extrême Nord Cameroun pour la période de l'étude est de 256 965 FCFA (US$424) par mois, ce qui représente le revenu net requis pour un niveau de vie de base mais décent pour une famille typique de trois adultes (un homme et deux femmes) et six enfants. La figure ci-dessous récapitule le calcul des estimations de référence du revenu décent incluant 160 290 FCFA (US$265) pour l'alimentation, 36 000 FCFA (US$59.5) pour le logement, 42 320 FCFA (US$70) pour les dépenses non liées à l'alimentaires et au logement (santé, éducation, habillement, transports, communications, mobilier et autres dépenses du ménage) et 12 240 francs CFA (US$21) supplémentaires pour permettre au ménage de faire face à des événements imprévus ou occasionnels (mariages, funérailles, maladies graves, etc.).

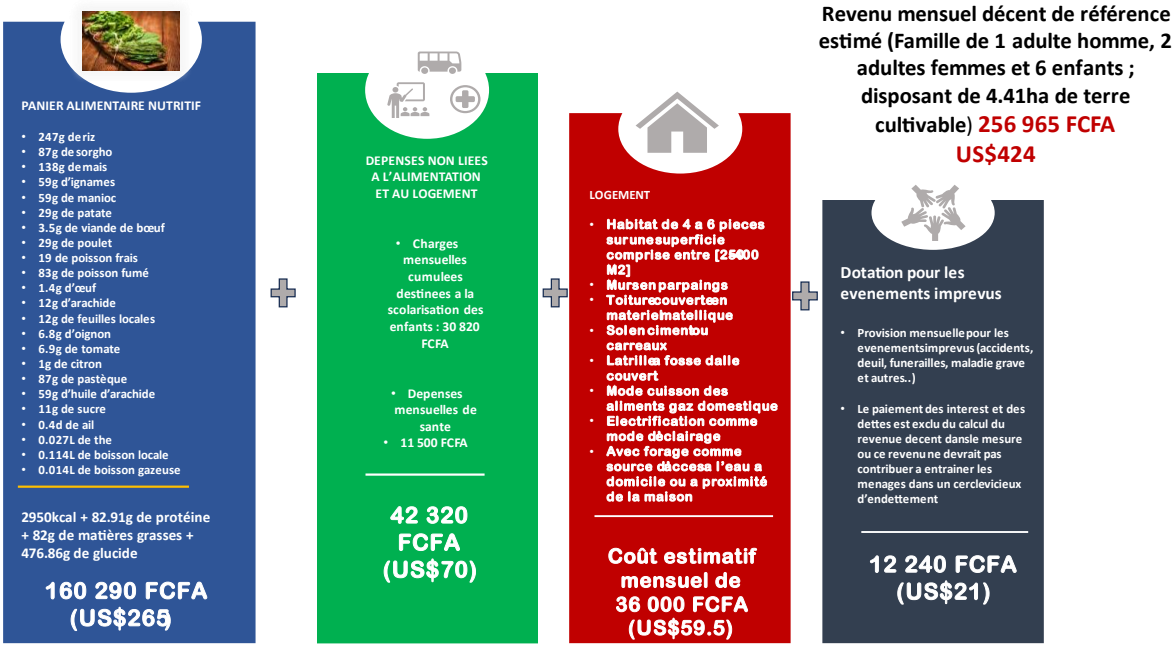

L'étude indique également que dans l'ensemble, les ménages de la zone cotonnière génèrent environ 88% de leur revenu à partir de la vente du coton (à hauteur de 44%), des céréales (16%) et des légumineuses (28%). Les ménages typiques, très petits producteurs de coton, disposent d'une superficie de terre cultivable de 2.16ha en moyenne (dont 0.46ha sont alloués à la culture du coton) et ont une structure de revenu assez diversifiée dont seulement 39% proviennent du coton contre 55% de la vente d'autres produits agro-pastoraux (céréales (17%), légumineuses (23%) et petit élevage (15%)). Ils disposent en moyenne d'une tête de bovin et ont recours en moyenne à un (01) ouvrier par campagne agricole. Cette structure s'observe également chez les petits producteurs de coton qui disposent d'un patrimoine foncier agricole de 4.4ha en moyenne dont 1.5ha sont consacrés à la culture du coton, toutefois, ces derniers disposent de deux têtes de bovins en moyenne et utilisent en moyenne trois (03) ouvriers pour leurs activités agricoles.

Seuls les moyens producteurs et producteurs émergents génèrent plus de 50% de leur revenu de la culture et vente exclusive du coton. La vente des céréales et légumineuses y joue également un grand rôle dans leurs structures de revenus avec une contribution de 20 et 22% puis, 15 et 17% respectivement. Ces derniers disposent en moyenne de quatre (04) et six (06) têtes de bovins respectivement, d'un patrimoine foncier de 9.36ha (dont 4.12ha pour le coton) et 15.55ha (dont 7.53 ha pour le coton) respectivement. Pour booster leurs activités agricoles, ils ont également recours de quatre (04) et cinq (05) ouvriers saisonniers en moyenne par campagne. Ces ouvriers pour la plupart sont sollicités pour les activités de récolte principalement.

Le revenu décent de référence estimé en zone cotonnière au Cameroun dans le cadre de cette étude, est au-delà de tous les autres indicateurs témoins. Il est près du double du seuil de pauvreté national et le seuil de pauvreté de la Banque mondiale pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inferieure (US$3.20 PPP[1]). Environ, quatre fois le seuil d'extrême pauvreté nationale et le double du seuil international d'extrême pauvreté défini par la Banque mondiale (US$2.15 PPP) et le SMIG national. Ces résultats indiquent à souhait que même avec un niveau de revenu correspondant au seuil de pauvreté national, les populations de de la zone cotonnière seraient dans l'incapacité de vivre décemment certainement à cause du niveau élevé de précarité et de vulnérabilité de la plupart des communautés

[1] Parité du pouvoir d'Achat (Purshasing Power Parity)

issues de cette zone et donc l'économie locale est grandement tributaire des activités agro-sylvo-pastorales qui sont à leur tour grandement exposées aux risques climatiques.

L'analyse des écarts entre les revenus observés et le revenu décent montre que, par rapport au point de référence ajusté de 424.5 dollars EU par mois, pris ensemble, les ménages types gagnent 45.72 % du niveau de référence ajusté, tandis que les ménages dont sont issus les producteurs émergents gagnent 4.5% plus que le niveau de revenu requis pour cette catégorie. Quant aux plus petits et moyens producteurs ils génèrent respectivement, 24.85% et 58.69% du revenu décent estimé pour leur groupe respectif (voir figure ci-dessous).

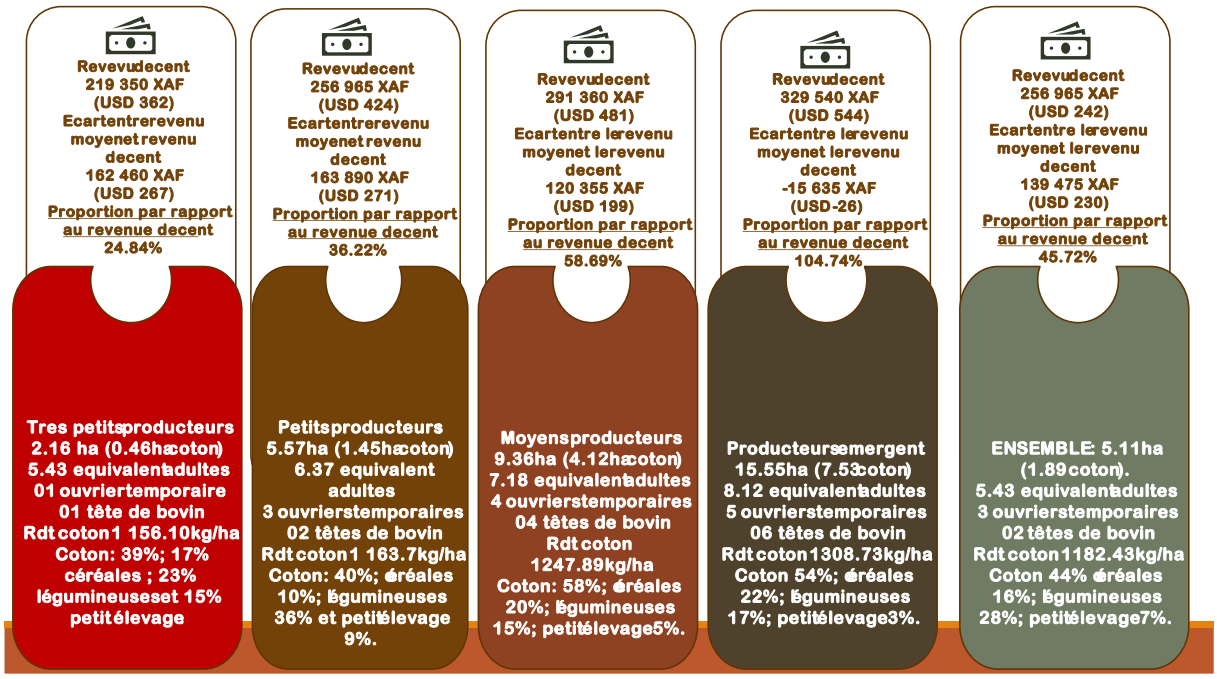

Cette étude fait observer que, la réduction de l'écart entre le revenu réel et le revenu décent n'est pas de la responsabilité d'un seul acteur. Il s'agira de mettre sur pieds et rendre opérationnelle une stratégie visant à promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les capacités de résilience de façon soutenue et durable des principaux acteurs de la filière coton. Dans cette perspective, tous les acteurs y compris les producteurs devraient s'investir de façon concertée pour l'opérationnalisation d'une telle stratégie.
Cette stratégie devrait consister à identifier toutes les sources potentielles d'amélioration des performances de la filière coton et des filières agricoles connexes pouvant contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des acteurs. Cette stratégie devrait se construire autour de sept principaux piliers à savoir :

1) Le renforcement des capacités des producteurs de coton ;
2) L'amélioration de la productivité ;
3) La facilitation à l'accès au service bancaire et aux produits financiers ;
4) La promotion de l'agro écologie ;
5) La diversification verticale et horizontale des exploitations ;
6) La mise en place des infrastructures et services sociaux de base à coûts partagés dans les coopératives, et ;
7) Le suivi-évaluation des actions mises en place.

II- Contexte et justification

Le Cameroun est un pays qui bénéficie d'un climat varié et de vastes terres agricoles favorables pour la production agricole. Parmi les cultures principales, le coton cultivé principalement dans la zone septentrionale du pays et singulièrement dans les régions du Nord et de l'Extrême nord, occupe une place prépondérante, tant pour l'économie nationale que pour la subsistance de milliers de producteurs.

En effet, il contribue de manière significative aux exportations du pays, générant des revenus en devises étrangères indispensables pour l'économie nationale. Selon les statistiques du ministère de l'économie au Cameroun, le coton représente environ 15% des recettes d'exportation agricole du pays.

La filière coton au Cameroun est une filière intégrée grâce au rôle prépondérant de la SODECOTON et ses partenaires dans sa structuration. A cet effet, la SODECOTON, fleuron agro-industriel des Régions Septentrionales, intervient dans plusieurs aspects de la chaîne de valeurs. Cette entreprise offre des services d'encadrement technique aux producteurs, fournissant des intrants agricoles tels que les semences améliorées, les engrais et les pesticides.

Figure 1 : Zones cotonnières du Cameroun (Source PRASAC

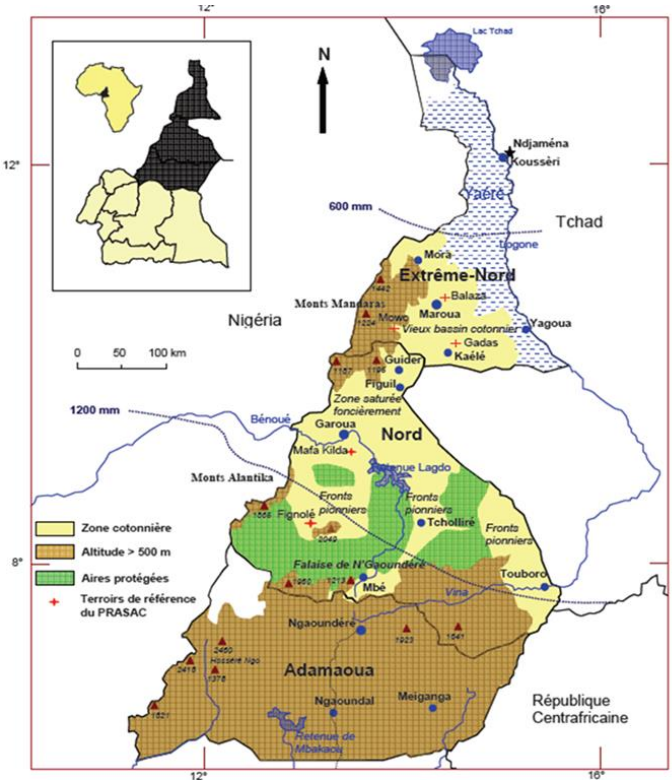

Elle assure également la collecte et le traitement industriel des graines (trituration des graines pour la production de l'huile raffinée et aliments industriels d'élevage) et, enfin la commercialisation des fibres.

La Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C) est une autre organisation clé qui représente les intérêts des producteurs de coton. Elle joue un rôle essentiel dans la négociation des prix et des conditions de travail des agriculteurs. La filière cotonnière joue également un rôle crucial dans la création d'emplois. Entre 150 000 et 200 000 producteurs (dont 20% de femmes) et leurs familles dépendent directement de cette culture pour leur subsistance. A titre d'illustration la SODECOTON distribue annuellement plus de 70 milliards de franc CFA aux producteurs à titre d'achat de coton graine en guise de Marge après remboursement du crédit intrants (MARI). En outre, le secteur cotonnier crée des emplois dans les activités connexes, telles que le transport, la transformation et la commercialisation, contribuant ainsi au développement de l'économie locale d'environ 2 000 000 de personnes impliquées directement et indirectement dans l'activité cotonnière en milieu rural.

Figure 2 : Evolution du nombre de producteurs, MARI, superficie par producteur (Données SODECOTON, 2024)

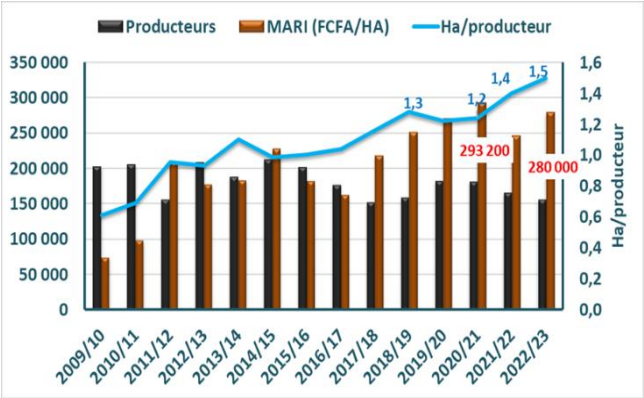

Cependant, comme tous les secteurs relatifs aux cultures traditionnelles de rente, le secteur cotonnier au Cameroun fait face à plusieurs défis. Les fluctuations des prix mondiaux du coton représentent un risque significatif pour les producteurs locaux, qui peuvent voir leurs revenus diminuer en raison de facteurs externes incontrôlables. De plus, les changements climatiques et les attaques de ravageurs constituent des menaces constantes pour la production cotonnière.

La stratégie de développement durable de la filière coton au Cameroun qui s'inscrit dans la cadre de la SDSR et de la SND30, ambitionne produire 600 000 tonnes de coton graine à l'horizon 2029. La mise en œuvre d'une telle stratégie nécessite la définition des plans d'action cohérents, résilients et inclusifs qui privilégient la durabilité socio-économique et environnementale.

Les producteurs de coton au Cameroun représentant une part importante de la population rurale, leur bien-être économique est directement lié à la performance du secteur cotonnier. Une stratégie visant à développer durablement la filière coton au Cameroun nécessite la prise en compte du bien-être socio-économique des cotonculteurs. Ceci peut se faire en évaluant les revenus générés par la culture du coton et leur répartition au sein des familles agricoles d'une part et, d'autre part, en identifiant les gaps entre la qualité de vie décente et la qualité de vie réelle des producteurs de coton. En effet, les conditions de vie des producteurs de coton sont souvent précaires. Les revenus instables et insuffisants peuvent entraîner des difficultés pour accéder aux services de base tels que la santé, l'éducation et une alimentation de qualité.

Il ressort des rapports de l'INS publiés en 2020[2] que le niveau de la pauvreté dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord s'élevait respectivement à 74,3% et 67,9% en 2014. Au cours de la période de 2001 à 2014, le taux de pauvreté dans ces régions a connu une augmentation de 18 points, marquée par une aggravation des inégalités de consommation au sein de leur population respective.

L'adoption de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) par les pays membres des Nations Unies depuis 2015 propose la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Il indique ainsi des réponses aux défis auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la violence sous toutes ses formes, aux conflits, aux menaces à la paix et à la justice, et à la bonne gouvernance. Ces ODD sont interconnectés et des cibles y ont été fixées à l'échéance 2030.

Dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de ses populations, le Cameroun s'est toujours arrimé aux agendas internationaux à travers ses documents cadres de politique et de planification à moyen et long terme que sont la Vision 2035 et sa première phase déclinée dans le DSCE.

La production du présent rapport dans le cadre de cette étude s'inscrit dans la volonté des mandataires à mettre à la disposition des différents acteurs au développement et particulièrement aux acteurs de la chaine de valeur coton, des données fiables sur le mode d'alimentation des producteurs, de leurs familles et leurs conditions et cadre de vie. Cette étude devra également mettre en lumière l'expression des besoins ou aspirations des producteurs de coton pour améliorer leurs conditions de vie et travail afin de permettre aux utilisateurs finaux (SODECOTON, AFRILND, etc…) d'affiner l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement stratégique.

[2] INS. Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4). Monographies des régions de l'Extrême Nord et du Nord. Edition 2020.

2.1. Objectif principal de l'étude

Cette étude avait pour objectif principal de déterminer le revenu de "vie décente" (ou "valeur de référence pour un revenu vital") des ménages de producteurs de coton au Cameroun afin d'améliorer leur standard de vie.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agissait entre autres de :

- Décrire les principaux acteurs locaux de la filière (y compris la taille moyenne des ménages) et le mode de financement de leurs activités ;
- Etablir une base des données des acteurs de la filière, autant que possible avec leurs contacts téléphoniques ;
- Présenter le processus de financement de l'activité des acteurs déjà sur le terrain (producteur, collecteur, etc.) en d'autres termes, répondre à la question : comment les acteurs sur le terrain font pour se financer ?
- Déterminer le revenu moyen (désagrégé par superficie d'exploitation) d'une exploitation agricole familiale (rétrospectivement si possible sur les 3 ou 4 dernières décennies (1980, 1990, 2000, 2010) puis sur les 03 ou 04 dernières années) ;
- Déterminer le revenu global (y compris tous les autres revenus non liés à la production du coton, ainsi que les revenus générés par les conjoints) des producteurs de coton ;
- Déterminer le coût standard de la vie d'une famille moyenne de producteurs de coton au Cameroun ;
- Comparer le coût standard de la vie au revenu réel des ménages agricoles ;
- Classer par ordre de priorité les cinq domaines dans lesquels les producteurs de coton souhaitent une amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;
- Définir des stratégies pour réduire le gap ;
- Si possible, identifier les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de ces stratégies pour réduire ce gap.

Pour atteindre ces différents objectifs, la méthodologie ci-après est proposée :

III- Cadre méthodologique

Méthodologie pour la collecte des données dans les localités ciblées en zone de production cotonnière

Organisation de la production de coton

La zone cotonnière selon son organisation opérationnelle est subdivisée en plusieurs strates. À la base elle est constituée des 1700 coopératives qui concourent à la production du coton-graine. L'accompagnement de ces coopératives pour une production importante et évolutive nécessite une bonne organisation spatiale.

Ainsi donc, les coopératives sont regroupées pour former ce qu'on appelle « zone de production ». Une zone de production est constituée en moyenne de 8 à 10 coopératives se situant à des distances de moins de 100 km. La zone cotonnière compte 240 zones ayant comme responsable un Chef De Zone (CDZ). Au-delà des zones, on retrouve les secteurs constitués en moyenne de 04 à 07 zones. À la tête de chaque secteur se trouve un Chef De Secteur. Selon ce regroupement, on enregistre 38 secteurs dans l'ensemble de la zone cotonnière. Au niveau de la strate supérieure, les 38 secteurs sont repartis dans 10 régions de production de coton-graine dont la supervision des activités est dirigée par un Chef De Région (CDR). La moyenne observée par région est de 03 à 04 secteurs. Il est à noter que cette structuration spatiale est fonction du niveau de production allant des coopératives vers les zones qui, peuvent subir de nouveau découpage lorsque la production augmente. Cette dynamique est aussi applicable au niveau des secteurs et régions.

Figure 3 : Organisation de la production du coton (SODECOTON)

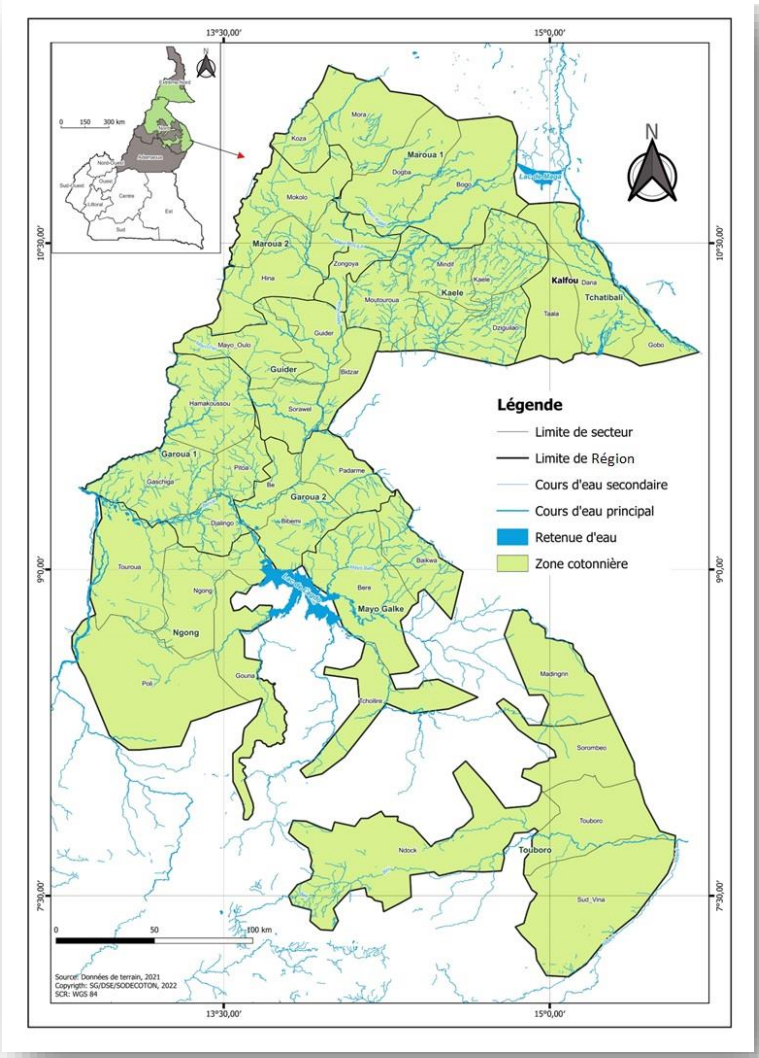

La population cible étant constituée des producteurs qui génèrent la majorité de leurs revenus des activités cotonnières dans chaque région de production, les localités/coopératives et producteurs à interviewer ont été sélectionnés de façon aléatoire en utilisant la base de données producteurs de la SODECOTON comme base de sondage. La répartition du nombre de producteurs interviewés par région de production est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition du nombre de producteurs de coton interviewés par région de production

Région de production	Femmes	Hommes	Total
GAROUA 1	22	84	**106**
GAROUA 2	13	39	**52**
KAELE	19	73	**92**
MAROUA 1	18	56	**74**
MAROUA 2	40	130	**170**
MAYO GALKE	26	114	**140**
NGONG	23	84	**107**
TCHATIBALI	14	60	**74**
TOUBORO	24	92	**116**
GUIDER	13	40	**53**
Total	**212**	**772**	**984**

Les données primaires ont été collectées dans le but de rassembler des informations sur les caractéristiques des ménages et des exploitations agricoles, l'alimentation et qualité de l'habitat ainsi que les coûts y relatifs ; ainsi que croiser les données secondaires sur les dépenses d'éducation, santé et transport pour les ménages producteurs de coton dans les différentes localités. En plus des interviews individuelles, ces informations ont été complétées par des échanges dans le cadre de 24 groupes de discussions (FGD) et le concours des informateurs clés ou personnes ressources.

Les prix des denrées alimentaires ont été principalement collectés sur le marché du village avec le soutien et orientation des discussions de groupe. Les agriculteurs ont spécifiquement déclaré qu'ils achetaient des produits alimentaires sur les marchés locaux à cause pour la plupart des cas de l'éloignement des villes intermédiates des lieux d'habitation et du mauvais état des routes qui rend parfois prohibitif les coûts de transport. Les localités ciblées étaient en fait de grands villages avec des marchés quotidiens ou périodiques assez bien approvisionnés en denrées alimentaires. Toutefois, les prix de certaines denrées alimentaires ont été collectés dans des villes assez proches et faciles d'accès des localités sélectionnées.

Tableau 2 : Types de données collectées par site

Type de données collectées	**Niveau de collecte**		
	Village/coopératives	Villes intermédiaires	Agglomérations
Enquête quantitative auprès des producteurs	☒	☐	☐
Discussions de groupes (FGD)	☒	☐	☐
Prix des denrées alimentaires	☒	☒	☐
Coûts du logement	☒	☐	☐
Coûts des soins de sante	☒	☒	☒
Coûts de l'éducation	☒	☒	☒
Coûts du transport	☒	☐	☐

De plus, certaines données ont été recueillies dans les grandes villes situées à proximité de ces localités. Les ménages qui ont pour source principale de revenus, la culture du coton, ont recours aux services de santé et écoles primaires et secondaires locaux, respectivement pour les problèmes de santé et besoin de scolarisation de leurs enfants.

Figure 4 : Localités de collecte des données primaires

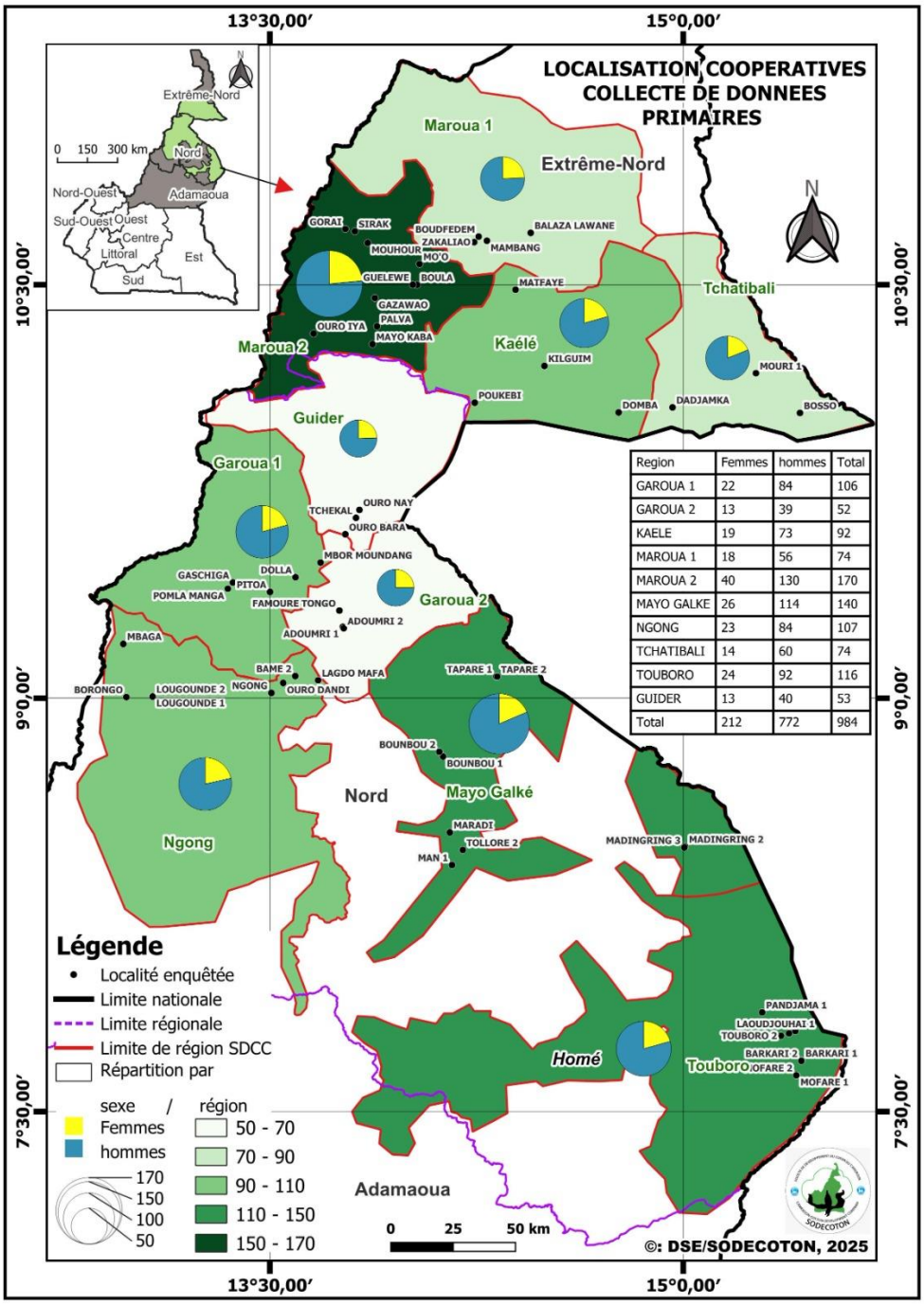

Region	Femmes	hommes	Total
GAROUA 1	22	84	106
GAROUA 2	13	39	52
KAELE	19	73	92
MAROUA 1	18	56	74
MAROUA 2	40	130	170
MAYO GALKE	26	114	140
NGONG	23	84	107
TCHATIBALI	14	60	74
TOUBORO	24	92	116
GUIDER	13	40	53
Total	212	772	984

Sur les 1000 ménages échantillonnés, 984 ont pu être effectivement interviewés et la quasi-totalité des informations qualitatives recherchées collectées.

IV- Caractéristiques des ménages enquêtés

Dans la plupart des localités ayant pris part à cette étude, les ménages concernés estiment que leurs conditions de vie ne leur permettent pas de considérer qu'ils mèneraient un niveau de vie acceptable dans la mesure où même si certaines commodités dont ils bénéficient sont acceptables, il n'en demeure pas moins qu'ils restent maintenus dans une situation de précarité. A titre d'illustration, si la pénibilité en matière d'accès à l'eau est significativement réduite grâce à des distance de plus en plus courtes du lieu d'habitation au point d'eau de boisson ou d'usage, les enfants et parents se sentent obligés de parcourir en moyenne environ un (01) km pour accéder à une école occasionnant des charges additionnelles pour le paiement des frais de transport. Pour ce qui est des centres de santé, certaines communautés qui n'en disposent pas se trouvent obligées de parcourir parfois 5 km en moyenne afin de se rendre dans des communautés ou localités voisines pour bénéficier d'un traitement en cas de maladies. Ceci n'est que de nature à alourdir les charges y afférentes.

S'il est vrai que l'utilisation de l'énergie solaire est une alternative louable à la non accessibilité à l'énergie électrique distribué par ENEO, cette commodité reste très peu accessible à l'ensemble des producteurs et partant, des ménages. A ce jour seule la région de GAROUA 1 dispose d'environ 31% de ménages ayant accès à l'énergie solaire.

Malgré de nombreux programmes prévus dans le cadre de l'électrification rurale, l'utilisation de l'énergie électrique reste encore très faible dans les communautés concernées : seules les régions de production de GAROUA 1, MGONG et GUIDER disposent de plus de 30% de ménages ayant accès à l'électricité. De façon unanime, toutes ces communautés estiment que ces commodités, si elles étaient facilement accessibles, contribueraient à l'amélioration de leurs conditions et environnement de vie.

L'utilisation des latrines pour la satisfaction de certains besoins physiologiques est de tradition mais la qualité de celles-ci peut varier d'un ménage à un autre ou d'une communauté à une autre. En fonction des moyens dont dispose chaque ménage, la forme et durabilité de ces latrines varient. Dans certains cas, ce sont des latrines sans dalles et non couvertes qui peuvent s'écrouler au moindre évènement climatique sévère comme l'ont d'ailleurs mentionné certains répondants ; mettant à risque les membres des ménages qui les utilisent. D'autres sont en revanche des latrines avec dalles couvertes et aérées qui garantissent une certaine durabilité et sécurité vis-à-vis de leurs utilisateurs. Un point commun à ces 2 types de latrines est qu'elles ne sont pas aménagées de chasse d'eau. En somme, les populations concernées sont conscientes du fait que les latrines avec dalle et couvertes confèrent une certaine décence et sécurité au ménage. La principale source d'énergie combustible pour la cuisson des aliments étant le bois de chauffe, la plupart de ménages disposent d'une cuisine généralement située du côté des chambres en dehors de la maison principale de la concession. Quelques-unes de ces statistiques descriptives sont présentées au niveau du tableau 3.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau d'usage et de boisson, les ménages dans les régions enquêtées utilisent généralement pour des besoins d'usage (lessive, vaisselle, cuissons, etc…), l'eau de puits et/ou de rivière, très impropre à la consommation. Seule l'eau provenant des sources améliorées comme le forage pour la plupart est utilisée comme eau de boisson sauf pour des situations où l'accès à l'eau pour les besoins usuels se fait très rare comme c'est le cas des ménages dans les régions de TCHATIBALI et GAROUA 2 dans une moindre mesure. Par ailleurs, certains ménages dans les communautés où l'approvisionnement en eau de boisson d'une source améliorée n'est pas effectif se contentent de rendre l'eau provenant des sources non améliorées (puits, rivières) consommable parfois par des procédés de purification adaptés afin d'éviter une forte exposition aux risques liés aux maladies hydriques.

Tableau 3 : Quelques statistiques descriptives sur les caractéristiques des ménages dans la zone d'étude

	GAROUA 1	GAROUA 2	KAELE	MAROUA 1	MAROUA 2	MAYO GALKE	NGONG	TCHATIBALI	TOUBORO	GUIDER	ENSEMBLE
Distance moyenne du lieu d'habitation au point d'eau-forage (**mètres**)	169	584	543	390	677	440	284	381	496	582	**459**
Distance moyenne du lieu d'habitation à l'école (mètres)	809	924	1081	1391	1248	1657	894	1134	2015	943	**1264**
Distance moyenne du lieu d'habitation au centre de santé (**mètres**)	1832	3004	2791	2264	4765	3011	1836	3203	6225	4542	**3458**
Utilisation des latrines (%)	92.5	92.3	82.5	56.5	97.6	78.6	99	27.7	92.1	78.4	**82.8**
Utilisation plaque solaire (%)	31.1	2	18.7	12.3	9.5	14.3	6.5	12.2	24.6	2	**14.5**
Accès à l'électricité (ENEO) (%)	36.8	25	8.8	19.2	8.9	15.7	42.1	0	12.3	50	**20**
Accès à l'eau (eau d'usage) (%)	84	33	41	50	39	51	64	5	62	95	**52**
Approvisionnement en eau de boisson (%)	58.1	75.2	100	94.5	88.6	55.2	38.1	93.2	75.2	4	**70**
% des ménages disposition d'un endroit de cuisson hors de la case principale dans la concession (%)	100	100	100	100	100	99.3	100	100	100	100	**99.9**

V- Acteurs locaux de la chaine de valeur (CV) coton au Cameroun

La chaine de valeur coton au Cameroun compte six acteurs majeurs[3] : Société de Développement du Coton (SODECOTON), la Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C), Les associations de producteurs (AP), les acteurs de la transformation textile industrielle, le Coton Hydrophile du Cameroun (COFIL), les acteurs de la transformation artisanale du textile.

5.1. SODECOTON

La SODECOTON est une société d'économie mixte à forte intégration verticale dont l'Etat du Cameroun est l'actionnaire majoritaire avec 59% des parts. La SODECOTON a pour rôle central d'acheter le coton graine aux producteurs, de l'égrener puis de triturer les graines issues de l'égrenage. La SODECOTON intervient aussi dans la fourniture des intrants à crédit aux producteurs, la commercialisation de coton graine, l'égrenage et la vente de fibres et de graines, essentiellement destinées à l'exportation. Elle couvre également la trituration des graines pour produire de l'huile raffinée, des tourteaux et d'autres aliments du bétail sous trois formes différentes. La SDCC dispose de neuf usines d'égrenage et de deux usines de trituration.

En plus de son rôle central sur les activités cotonnières, la SODECOTON promeut aussi la production des cultures vivrières en fournissant des engrais, des conseils techniques, et formations sur les techniques de restauration des sols entre autres.

Elle dispose d'une flotte de camions multi-conteneurs spécifiquement dédiés au transport des récoltes, notamment du coton graine, et d'une flotte pour transporter divers autres articles, dont la fibre de coton. Elle utilise également partiellement des transporteurs privés et le transport ferroviaire de CAMRAIL pour l'acheminement de ses produits et ses approvisionnements en intrants.

Il est aussi important de mentionner, que la SODECOTON dans le cadre de ses activités de collecte joue un rôle déterminant dans l'entretiens de pistes rurales.

5.2. CNPC-C

La structure de la CNPC-C est calquée sur celle de la SDCC (SODECOTON), avec ses 9 fédérations et 48 unions correspondant aux 9 régions et 48 secteurs de la SDCC, supervisant les quelque 2 000 AP recensées, dont 1 545 sont « actives » dans la gestion du crédit intrants et la commercialisation de coton graine. Le fonctionnement quotidien de la CNPC-C est assuré par un directeur exécutif (fourni par la SDCC) selon les décisions du conseil d'administration composé de 12 membres (9 présidents de fédérations, 2 représentants élus par les producteurs et un représentant de la SDCC). Le rôle de la CNPC-C est de fournir les intrants aux coopératives membres.

[3] Fok, M., Meier, M., Nicolay, G., Balarabe, O., Calaque, R., 2019. Cotton value Chain Analysis in Cameroon. Report for the European Union, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2016/375-804), 122 p + annexes.

5.3. Les associations de producteurs (AP)

Une AP est composée en moyenne de 100 membres, à savoir des producteurs de coton regroupés en Groupements de Garantie Mutuelle (GGM) composés de 5 à 10 agriculteurs. Une AP est dotée d'un comité de gestion ainsi que d'un conseil d'administration plus large composé du comité de gestion et des responsables de chaque GGM. Les jeunes et les femmes sont impliqués dans le fonctionnement des AP, mais de manière plus marquée dans la région de l'Extrême-Nord. Les AP contribuent à la distribution/gestion des intrants et équipements à crédit et la commercialisation du coton graine. Les AP sont soumises à un processus de professionnalisation mené conjointement par la CNPC-C et la SDCC. Ce fonctionnement est régi par une convention tripartite renouvelée ou actualisée tous les trois ans. Cette convention est appelée « Contrat de partenariat triennal GP/CNPC-Cameroun/SODECOTON ». La convention triennale tripartite porte sur l'appui technique à la production cotonnière et aux cultures vivrières, la professionnalisation des AP, la fourniture d'intrants et d'équipements à crédit et la commercialisation du coton graine.

5.4. Acteurs de la transformation textile industrielle

Le paysage des acteurs impliqués dans la transformation textile industrielle, au moins partiellement basée sur le coton local, s'est considérablement réduit au cours des dernières années, en particulier depuis 2015. Une étude de la Banque mondiale en 2015 faisait état de deux acteurs dans la filature (la CICAM et FAFINSA), trois acteurs dans le tissage (CICAM, SYNCATEX et SOCAFTEC), deux acteurs dans le tricotage (BUETEC et FAFINSA), quatre acteurs dans la finition (CICAM, COFIL, BUETEC et SITRACO) et quatre acteurs dans la confection (CICAM, FAFINSA, BUETEC et Garment Makers). En 2019, la CICAM était le seul acteur dans la filature et le tissage, et BUETEC était le seul acteur dans le tricotage, bien qu'utilisant du fil importé. La Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM) est devenue la seule organisation qui transforme industriellement la fibre de coton produite dans le pays, le volume de fibre consommé oscillant entre 1 000 et 2 000 tonnes (8,22%). L'entreprise dispose de deux sites de production. Le site de Garoua, doté d'une usine très spacieuse capable d'accueillir de nouveaux équipements de production, est dédié à la filature et au tissage. Les produits semi-finis (textile brut) sont ensuite acheminés vers le site de Douala, qui dispose d'une unité de teinture et d'impression, ainsi que d'une unité de production de tissus éponge. Le groupe CICAM est propriétaire des marques LaKing Textile et de la chaîne de distribution Newco pour la vente de ses produits.

5.5. COFIL

Coton hydrophile du Cameroun (COFIL) a été créé en 2007 pour être la seule entreprise de la sous-région à traiter les déchets des usines d'égrenage et de filature, à partir desquels elle produit du coton hydrophile. L'entreprise a été conçue avec deux unités situées respectivement à Garoua et à Douala. L'objectif était de traiter, à l'unité de Garoua, le linter produit comme sous-produit dans les usines d'égrenage de la SDCC et les déchets de nettoyage de la fibre et de cardage avant filature dans l'usine de filature de la CICAM. Le produit obtenu, après plusieurs étapes de nettoyage et de mélange, est ensuite envoyé à l'unité de Douala pour être exporté ou pour produire du coton hydrophile (le coton est naturellement hydrofuge) et des produits d'hygiène corporelle associés (comme les disques démaquillants).

5.6. Acteurs de la transformation artisanale du textile

Les acteurs de la production textile artisanale sont les fileurs, tisserands et brodeurs. Le travail des fileurs est effectué essentiellement par des personnes âgées, hommes et femmes confondus. Les confectionneurs, qui font parfois aussi de la broderie, achètent des bandes de tissu pour les assembler manuellement avant de broder des motifs plus ou moins complexes. Certains sont spécialisés dans la broderie et peuvent utiliser partiellement du fil teint en noir verdâtre, à l'aide de colorants naturels obtenus à partir de certaines plantes.

VI- Mécanisme de financement des coopératives et des producteurs de coton

Le financement des Coopératives simplifiées et des producteurs de coton au Cameroun est principalement assuré par la SODECOTON en partenariat avec ces coopératives en question. Ce financement est de plusieurs ordres et différencié en fonction du type d'acteurs :

6.1. Au niveau des coopératives simplifiées

6.1.1. La rémunération des prestations des services assurés par les Coopératives simplifiées.

Conformément aux dispositions du contrat qui lie la SODECOTON et les Coopératives, ces dernières sont rémunérées à hauteur de 5500FCFA/Tonne de coton graine produite. En contrepartie les coopératives doivent s'engager à effectuer certaines tâches dévolues à la production du coton et à la gestion de crédit de campagne. Cet argent sert à payer les agents techniques de la coopérative et parfois au fonctionnement de la coopérative.
La SODECOTON verse également aux coopératives des primes liées à la commercialisation (primes variables et primes fixes) toujours en tenant compte des clauses contractuelles. Cet argent sert à payer les équipes d'achats, les chefs de cercles de caution et le CPA. Parfois l'argent est utilisé pour le fonctionnement de la coopérative.

6.1.2. Le reversement des Excédents Pont Bascule

Les surpoids issus de la collecte du coton graine de chaque producteur membre d'une coopérative est cumulé, valorisé et reversé dans le compte de la coopérative concernée. Cet argent sert à financer le fonctionnement des coopératives et à réaliser divers investissements socio-économiques au niveau des communautés (construction des écoles, case de santé, forage etc…).

6.1.3. Le Financement à coûts partagés par les ONG et autres projets

Certains projets ou ONG pour réaliser des activités aux bénéfices des Coopératives exigent à ces dernières des apports personnels. De ce fait, on assiste souvent à la contribution financière à hauteur de 30% d'une coopérative à la réalisation du projet dans sa zone d'action (construction école, case de santé, forage, plantation des anacardiers…).

6.2. Au niveau des producteurs individuels

6.2.1. Financement de crédit de campagne

La SODECOTON et la CNPC-C préfinancent chaque année le crédit de campagne, en intrants et matériels agricoles, destiné à la production du coton et des cultures vivrières. Le crédit accordé aux producteurs à travers leurs coopératives est remboursé à la commercialisation du coton graine.

6.2.2. Appui conseil aux producteurs

L'appui conseil gratuit est apporté aux producteurs de coton par le dispositif d'encadrement de la SODECOTON et de la CNPC-C dans plusieurs domaines : Conseil sur les itinéraires techniques de production de coton et des vivriers, gestion des intrants agricoles, gestion des exploitations et des coopératives, entrepreneuriat agricole, éducation financière, agro écologie…

6.2.3. Les avances stockage des céréales

La CNPC-C assure le financement de la constitution des banques des céréales au niveau des coopératives pour assurer la sécurité alimentaire et la consolidation du revenu des producteurs. Cette opération est réalisée à travers le préfinancement de cette activité par la mise à disposition des fonds conséquents.

En somme, le financement des producteurs de coton au Cameroun repose sur un système mixte impliquant la SODECOTON, la CNPC-C et les projets ou ONG.

VII- La relation entre les producteurs de coton, les MUFID et la SODECOTON

La relation entre les producteurs de coton et les MUFID est cruciale pour le développement de la filière coton, en particulier dans les zones où il y a une forte présence des Producteurs Emergents. Elle peut être source d'opportunités mais aussi de défis importants.

7.1. Les Enjeux de la Relation MUFID/Producteurs de Coton

- **Accès des producteurs de coton au financement**

La production de coton nécessite des investissements importants en intrants (semences, engrais, pesticides), en main-d'œuvre (préparation des sols, semis, entretien et récolte du coton graine) et en équipement (matériel agricole, irrigation).
Les producteurs de coton ont souvent des difficultés à accéder aux prêts bancaires classiques en raison de leur manque de garanties, de l'éloignement des agences bancaires, de la complexité des procédures et des risques liés aux activités agricoles.

- **Rôle des MUFID de la zone cotonnière**

Les MUFID sont spécifiquement conçues pour répondre aux besoins des producteurs de coton qui en sont les propriétaires. Ces MUFID proposent des prêts de petits montants, des taux d'intérêt adaptés, des modalités de remboursement flexibles.

En facilitant l'accès au crédit, les MUFID contribuent à améliorer la productivité agricole, à augmenter les revenus des producteurs, à diversifier les activités économiques et à réduire la précarité du producteur de coton (sécurité alimentaire, activités génératrices de revenus).

- **Défis énormes à relever**

Les producteurs de coton peuvent être tentés de s'endetter excessivement pour augmenter leur production, ce qui peut les fragiliser en cas de mauvaises récoltes ou de fluctuation des prix. D'où l'intervention de la DPA SODECOTON à travers la convention entre MUFID Union pour assurer une traçabilité et un bon suivi des producteurs de coton par les Chefs du Point d'Achat (CDR) et les Responsables Régionaux Professionnalisation (RRP).

Les aléas climatiques (sécheresses, inondations, maladies) peuvent compromettre les récoltes et rendre difficile le remboursement des prêts. C'est pour cette raison que la SODECOTON intervient pour former les producteurs de coton sur les pratiques agroécologiques et sur les BPA (Bonnes Pratiques Agricoles).

Les producteurs de coton ont souvent un niveau de formation limité et des compétences insuffisantes en matière de gestion financière, ce qui peut les conduire à prendre des décisions imprudentes ou irrationnelles. De ce fait, la SODECOTON apporte des formations en FBS (Farmer Business School), EFB (Education Financière de Base).

7.2. La Convention MUFID-Union et SODECOTON

Pour faciliter la relation entre les producteurs coton, la SODECOTON et MUFID Union ont signé une convention. Dans cette convention des représentants de la SODECOTON siègent au CA des MUFID et au comité de crédit à titre consultatif. Il est important de rappeler que les MUFID de la zone cotonnière sont les propriétés de leurs membres à savoir les producteurs de coton et les autres membres (agriculteurs, maraîchers, commerçants) d'une localité donnée. La Convention a été mise en place pour :

- ✓ Faciliter le paiement des Producteurs Emergents à travers le paiement par virement dans les MUFID ;
- ✓ Paiement des petits producteurs à travers les comptes des coopératives ouverts au niveau des MUFID ;
- ✓ Paiement des producteurs à travers la NTIC (Money électronique).

La MUFID Union a développé des produits financiers adaptés aux producteurs de coton et à leurs Coopératives :

- **Crédit récoltes :** Ce prêt saisonnier est spécifiquement conçu pour financer les besoins de la production cotonnière durant la période de récolte, avec des modalités de remboursement adaptées au cycle de la culture.

- **Crédit stockage céréales :** le crédit stockage des céréales est destiné aux Coopératives des producteurs de coton qui développent le « warrantage » du maïs et sorgho afin de lutter contre l'insécurité alimentaire.

La SODECOTON assure le service non financier dans la convention en accompagnant les producteurs de coton et en partageant les informations fiables avec le MUFID Union afin de :

- ✓ Réduire les coûts de transactions liés aux prêts (frais de dossier, commissions, déplacements) pour les producteurs de coton ;
- ✓ Assurer une traçabilité claire sur le comportement des producteurs et leurs capacités d'endettement ;
- ✓ Évaluer rigoureusement le risque de crédit des producteurs avant d'accorder un prêt, en tenant compte de leur historique de crédit, de leur capacité de remboursement et des facteurs externes (climat, prix, marché) ;
- ✓ Aider les Coopératives de producteurs à se structurer, à élaborer des plans stratégiques, opérationnels et ainsi que les Activités Génératrices de Revenus et à mettre en place des systèmes de contrôle ;
- ✓ Former les producteurs sur le FBS, BPA, EFB et assurer un appui conseil régulier afin de minimiser les risques liés aux crédits ;
- ✓ Aider les producteurs de coton à gérer leurs dettes de manière responsable, en évitant le surendettement et en proposant des plans de remboursement adaptés ;
- ✓ Former les leaders des Coopératives de producteurs à la gestion, à la comptabilité et à la vente/achat groupé et à la négociation commerciale ;
- ✓ Organiser des concertations régulières pour identifier les problèmes et les opportunités, élaborer des solutions communes et faire le suivi-évaluation ;

En définitive, La relation entre les producteurs de coton et les MUFID est essentielle pour le développement de la filière coton et l'amélioration des conditions de vie des producteurs de coton. Pour que cette relation soit mutuellement bénéfique, la SODECOTON intervient dans la conception des produits financiers adaptés aux producteurs de coton, apporte un accompagnement et une formation aux producteurs, renforce les capacités des coopératives et des producteurs de coton, contribue à la gestion des risques liés aux crédits et favorise la collaboration entre les acteurs.

VIII- Concepts et définition du revenu décent

Le concept de revenu décent repose sur l'idée que les familles ne devraient pas seulement gagner juste assez d'argent pour leur survie ou subsistance (c'est-à-dire la réduction de la pauvreté), mais qu'elles devraient être en mesure de s'offrir un niveau de vie décent et de participer à la vie sociale et culturelle. Ainsi, « Un revenu de subsistance est le revenu annuel net dont une famille dans une localité donnée a besoin pour assurer un niveau de vie décent à tous ses membres. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent : la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, les transports, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris la protection contre les événements imprévus. »

Figure 5 Méthodologie Anker pour l'estimation du revenu et salaire décents

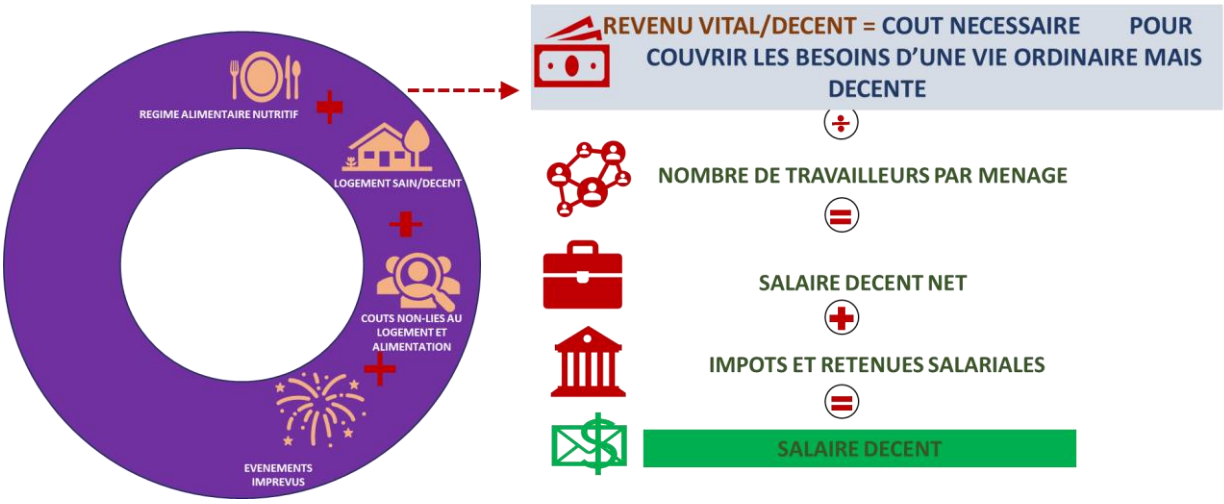

La méthodologie de référence proposée par **Anker**[4], qui peut être adaptée pour tenir compte des spécificités au niveau national, définit un cadre général permettant d'évaluer les besoins des producteurs et de leur famille à travers une approche multidimensionnelle destinée à estimer le coût de la vie, en évaluant séparément chacune des quatre dimensions suivantes :

I. *Le coût de l'alimentation* – Une alimentation à faible coût permettant de garantir un apport suffisant en calories, protéines, matières grasses et glucides et dont la composition convienne à la population cible. Ce coût est mesuré à l'aide d'une approche normative en se basant sur les besoins caloriques et nutritionnels définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

II. *Le coût du logement* – Un logement de base mais décent, qui soit d'un niveau acceptable. Conformément aux recommandations du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat), ce coût est mesuré à l'aide d'une approche normative basée sur les caractéristiques d'un logement convenable d'après les standards nationaux et internationaux, telles que la surface habitable, la durabilité du logement, les installations et l'accès à l'eau.

III. *Le coût de la santé et de l'éducation* – Les dépenses afférentes à une santé et une éducation de base constituent une catégorie distincte. Contrairement aux besoins relatifs à l'alimentation et au logement, le coût des besoins en matière de santé et d'éducation est estimé à l'aide d'une approche relative en se basant sur la répartition des dépenses nationale ou de la famille en matière de santé et d'éducation.

[4] The Anker Methodology for Estimating a Living Wage - Global Living Wage Coalition. Accessed 21 Mars 2025

IV. *Le coût des autres biens et services essentiels* – L'ensemble des autres postes de dépenses (tels que les articles d'habillement ou les transports) sont regroupés au sein d'une seule et même catégorie de dépenses et leur coût est estimé, tout comme les besoins en matière de santé et d'éducation, à l'aide d'une approche relative se basant sur la répartition des dépenses familiales concernant les autres biens et services essentiels.

Le revenu familial annuel net est le montant total du revenu gagné par les membres de la famille au cours d'une année – y compris les revenus en espèces et non monétaires (par exemple, les aliments produits par les membres de la famille pour leur propre consommation) – moins les coûts associés au revenu généré. La figure 5 illustre les quatre facteurs qui contribuent à une vie décente telle que définie à l'échelle mondiale, en tenant compte de certains ajustements en fonction des conditions locales. Le coût de la vie est estimé en additionnant des estimations distinctes concernant : (i) un régime alimentaire nutritif à faible coût ; ii) un logement de base décent et sain ; (iii) tous les autres besoins essentiels, y compris l'éducation des enfants jusqu'à l'école secondaire, les soins de santé décents, le transport, l'habillement, le mobilier, les loisirs, les soins personnels, etc.

Les coûts de l'alimentation et du logement sont estimés individuellement sur la base de normes et de données primaires, tandis que les coûts de tous les autres besoins essentiels sont estimés sous forme de somme forfaitaire à l'aide de données secondaires, car il serait difficile, long et coûteux de convenir à une norme et de chiffrer chaque domaine séparément. Cependant, des vérifications croisées sont effectuées pour s'assurer qu'un montant suffisant est autorisé pour un accès adéquat aux soins de santé et à l'éducation des enfants jusqu'à l'école secondaire. Une petite marge au-dessus de ce coût total d'un mode de vie de base mais décent est ensuite ajoutée pour couvrir les événements imprévus tels que les accidents, ou les occasions spéciales comme les mariages et les funérailles, afin de s'assurer que les événements imprévus courants n'entrainent pas facilement les familles dans la pauvreté.

IX- Coût d'une vie de base mais décente dans les régions cotonnières au Cameroun

9.1. Alimentation

9.1.1. Analyses situationnelles

Les zones de production du coton, du fait de leur environnement agro-écologique sont marquées par des degrés palpables de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de faible diversité alimentaire en raison de la réduction progressive des précipitations et des saisons sèches prolongées. Les trois régions du Septentrion sont les plus pauvres du Cameroun, avec un gradient Nord-Sud. En particulier, les indicateurs de « pauvreté » et de « sous-alimentation » pour ces régions sont les plus sombres du pays, et le taux d'alphabétisation est le plus bas. La région cotonnière est confrontée à un contexte d'insécurité et de conflits croissants sous différentes formes : raids de Boko Haram, enlèvements contre rançon, conflits avec des éleveurs transhumants. (Fok et al, 2019)[5]. Selon le rapport 'Filling the Nutrient Gap' (WFP 2017)[6], les régions de l'Extrême-Nord et du Nord font partie des régions qui ne peuvent pas se permettre un régime alimentaire qui réponde à leurs besoins nutritionnels, l'Extrême-Nord étant le plus touché, 70 % de la population n'étant pas en mesure de répondre à ses besoins nutritionnels. Dans l'ensemble des régions couvertes par l'ENSAN 2019 (Adamoua, Est, Extrême-Nord, L'Adamaoua (22,1 %) et l'Ouest (20,5 %), sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire. (ENSAN 2020)[7]. L'absence de précipitations régulières, l'insécurité politique et la faible diversité alimentaire, associées à l'extrême pauvreté, sont quelques-unes des raisons de cette insécurité alimentaire. On estime à 32,4 %, les ménages camerounais ayant une alimentation peu diversifiée.

L'alimentation des régions du Nord et de l'Extrême Nord, d'où l'étude a eu lieu, est à la base soudano-Sahélien (Tounsi, 2021)[8] avec une consommation importante à base des céréales et légumes. Une période prolongée de la sécheresse habituelle a poussé la population de ces régions à adopter les pratiques de conservation des légumes par le séchage, ainsi assurer la disponibilité des légumes feuilles au cours de l'année. Dans l'ensemble, sauf dans les sites péri-urbains, la consommation des tubercules, racines et fruits amidonnés est insignifiant. Les sources de protéines dans l'alimentation sont plus d'origine végétale qu'animale et le lait et produits laitiers sont davantage produits à titre commercial, que pour la consommation. Les légumineuses tels que les arachides et haricots blancs (niébé) sont cultivés localement et les arachides sont utilisées pour la production de l'huile de cuisson ainsi que comme source de protéines. Pour les fruits, dont la plupart sont importés, le coût élevé les amène à les consommer de façon sporadique.

[5] Michel Fok, Gian Nicolay, Mathias Meier, Oumarou Balarabe, Roman Calaque (2019): Cotton value chain analysis in Cameroon.
[6] WFP 2021, Filling the Nutrient Gap.
[7] Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun, 2020
[8] Tounsi Gilles, 2021. The different agro ecological zones of Cameroon.

Procédure ayant conduit à l'estimation du coût de l'alimentation nutritive

L'estimation du coût d'une alimentation nutritive a été faite en plusieurs étapes :

*Dans une première étape***,** nous avons commencé par déterminer quels sont les besoins caloriques devant être satisfaits, selon les recommandations formulées par la FAO et l'OMS (2012)[9]. Il convient ici de noter que ces besoins peuvent varier selon les ménages et communautés concernés. Pour y parvenir, une approche normative a été retenue, en se basant sur une consommation calorique requise de 2 950 kcal par jour pour un homme adulte (AEEA-Apport Energétique Equivalent Adulte)[10].

La deuxième étape a consisté à estimer la consommation calorique journalière de chaque ménage en multipliant la quantité des différents produits alimentaires consommés par les données caloriques correspondantes, selon les informations contenues dans le tableau sur la composition des aliments à utiliser en Afrique, élaboré par la FAO.

Dans une *troisième étape*, le panier alimentaire de référence a été ajusté pour s'assurer qu'il permette de satisfaire les besoins en autres nutriments, y compris en protéines, glucides et en matières grasses.

Finalement et selon l'approche de Anker et Anker (2017)[11], le coût du panier alimentaire de référence pour une famille de taille de référence a été estimé. A cet effet, les quantités ajustées et les informations sur les prix obtenues à partir de l'enquête ont été utilisées pour estimer le coût journalier puis, mensuel du panier alimentaire de référence par équivalent adulte au niveau de chaque région de production cotonnière.

Résultats de l'enquête qualitative

Les résultats de l'enquête qualitative mené à travers les discussions dans 24 groupes (FG) démontrent une consommation alimentaire sous optimale, avec la plupart des communautés incapables d'avoir plus de deux repas par jour, une consommation très réduite des protéines animales et une diversification alimentaire qui ne se fait que le jour du marché pour certains villages ou pendant les cérémonies pour d'autres. La pratique de l'agriculture sur des terres parfois très accidentées et appauvries les amènent à des consommations très importantes des céréales (sous toutes les formes) au détriment des légumes, protéines animales et fruits. La faible consommation des féculents est non seulement due à la non disponibilité de ces aliments mais aussi à leur coût élevé.

9.1.2. Alimentation décente

En accord avec les recommandations de l'OMS/FAO et les principes proposés par Anker et Anker (2017), notre panier alimentaire de référence pour l'ensemble des sites enquêtés est basé sur les aliments locaux, disponible et à prix compétitifs (bas prix), regroupés dans 11 groupes d'aliments. Ce panier est sensé être nutritif, permettant aux cultivateurs d'avoir une alimentation saine, équilibrée et variée. Le panier de référence ajusté apporte 2950cal, dont : 11.24% des protéines ; 25.03% des lipides et 64.66% des glucides. Ceci correspond au niveau socio-économique du Cameroun, surtout du grand nord, où la population reste majoritairement pauvre. Notre panier alimentaire de référence est constitué :

[9] Food and Agriculture Organization (2012). West African Food Composition Table: http://www.fao.org/documents/card/en/c/238ce5e9-acd5-5cb2-8442-6498506aee1c/.

[10] OIT, 2021, Méthodologie pour estimer les besoins des travailleurs et de leur famille. Première Edition, BIT Genève.

[11] Anker, R and Anker, M (2017). Living wages around the world: Manual for measurement. Edward Elgar Publishing Limited, UK.

- D'un apport important des céréales telles que le riz, sorgho et maïs cultivé localement. On note aussi une abondance du mil dans les localités qui peut être consommé à la place du sorgho. Sa consommation est généralement quotidienne, soit sous forme de bouillie ou en boule.
- Des tubercules tels que le manioc, igname et patate sont inclus en petits portions pour une consommation d'un à deux repas par semaine.
- D'une consommation faible des protéines animales dont le poisson sec, poisson frais, viande de bœuf et poulet 2 à trois fois par semaine a été ajoutée, et les œufs consommés en quantité très faible ont été ajoutés à une fréquence d'une à deux fois par semaine pour compléter les protéines. Pour compléter les besoins en protéines, les protéines végétales telles que les arachides, sont ajoutées en quantité modérée dans la plupart des sauces à une fréquence de 4 à 5 jours par semaine.
- D'une abondance des légumes feuilles locaux en saison sèche ou frais en saison pluvieuse explique leur inclusion dans le panier alimentaire à une fréquence de 5 à 7 jours par semaine, en alternance avec les autres légumes comme les carottes, oignon et tomate utilisées dans la préparation des repas ou croqué cru simplement. La fréquence de leur consommation est d'une à deux fois par semaine.
- D'une consommation faible des fruits, 1 à 2 fois par semaine, à cause de leur rareté et coût élevé.
- De la consommation du lait et produits laitiers qui est faible, et dont des alternatives que sont les légumes vert foncé très consommés ont été considérés pour les remplacer.
- L'huile d'arachide qui est fabriquée localement est abordable et donc a été ajoutée dans notre panier de référence pour une consommation en faible quantité au quotidien.

Le sucre, sel et autres condiments ont été ajoutés, avec une légère marge pour les autres boissons et la bière locale très consommée.

9.1.3. Coût du panier de référence

Pour estimer le coût de notre panier de référencer, les prix des aliments ont été collectés dans les marchés locaux où les ménages font les achats pour avoir une idée réelle de leurs dépenses. Ces données ont été croisées avec les estimations proposées pendant les échanges en groupes de discussions et il ressort que la plupart des ménages de producteurs produisent eux-mêmes une partie importante de leur consommation alimentaire, mais achètent sur le marché local, les tubercules, légumes, sources des protéines animales, fruits et condiments. Ce ne qu'en cas de rupture du stock des réserves familiales qu'ils achètent les céréales. Les petits producteurs se ravitaillent aux marchés les plus proches. L'estimation du coût de notre panier alimentaire de référence est basée sur ces prix.

Les prix des aliments ne sont pas présentés en fonction du poids, mais en fonction d'unité vendue, soit en tas d'un certain nombre de l'aliment comme les tubercules, tomates ou carottes, ou par kilogramme come les céréales, viande de bœuf ou poisson ou en tête comme pour les légumes frais ou en bol moyen comme pour les légumes secs, les légumineuses ou les céréales vendus en détaille. L'huile est vendue en litre ou petits mesurettes et des condiments en petits paquets[12]. Les boissons sont vendues en mesures locales ou en bouteilles.

[12] NB : La conversion en poids de ces denrées a été effectuée par l'équipe de recherche comme on le verra plus bas.

Tableau 4 : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (ENSEMBLE)

Groupe d'aliment	Quantités consommées par individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.2477	899.4085	18.4100	0.2630	210.1370	123.8331
Sorgho	0.0869	297.9276	9.0454	2.6767	68.6712	47.7856
Maïs	0.1387	489.5864	15.1200	7.0560	123.8688	52.0099
Racines et tubercules						
Igname	0.0594	72.2979	1.1989	0.0631	16.7215	29.7199
Manioc	0.0594	90.9430	0.7572	0.1262	22.5267	26.7479
Patate	0.0297	34.1779	0.474	0.0632	9.0060	5.9440
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0035	4.2701	0.8029	0.1591	0.0000	200.9170
Poulet	0.0297	39.8247	6.4464	1.8644	0.0000	29.7199
Carpe fraiche	0.0198	235.6987	3.6120	1.1760	0.0000	19.8133
Poisson séché	0.0832	85.6188	21.4887	4.3150	0.0000	62.4119
Œuf						
Œuf	0.0014	1.8212	0.0189	0.0143	0.0011	2.1014
Légumineuses						
Arachide	0.0120	67.9799	2.4458	5.1794	2.4338	4.1963
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0124	34.5825	0.0210	0.0013	0.0510	9.2643
Autres légumineuses						
Oignon	0.0068	2.5292	0.1314	0.0073	0.5037	5.1267
Tomate	0.0069	1.5243	0.0740	0.0296	0.2442	5.1980
Fruits						
Citron	0.0010	3.1329	0.0100	0.0040	0.0850	1.9635
Pastèque	0.0870	1.9054	1.9383	0.0923	5.077	47.8283
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.0589	530.5008	0.0000	58.9445	0.0000	58.9445
Sucre						
Sucre	0.0107	4.2776	0.0000	0.0000	11.3600	8.5620
Condiments						
Ail	0.0004	1.1224	0.0520	0.0040	0.0880	0.3609
Boissons						
The	0.0265	0.0000	0.0265	0.0000	0.0046	18.5222
Bilbili	0.1136	42.9450	0.8442	0.0000	3.9798	68.1475
Autre boisson gaz	0.0198	7.9253	0.0000	0.0000	2.1000	11.8880
Total	**1.1154**	**2950.0000**	**82.9176**	**82.0394**	**476.8589**	**841.0061**

L'équipe de recherche a utilisé un-pèse aliments gradué jusqu'à 50kg pour peser ces aliments et dériver le prix par kg. Pour plus de précision, chaque aliment était pesé chez trois vendeurs différents et la moyenne du poids et prix notée. A la fin de la collecte des poids et prix des différents marchés, un prix estimatif était retenu pour chaque aliment. Le tableau suivant nous donne les prix des différents aliments inclus dans notre panier de référence.

Tableau 5 : Coût mensuel des besoins alimentaires pour différentes tailles de ménage et le nombre d'équivalents adultes

Régions	Coût mensuel du panier alimentaire par jour pour un homme adulte (FCFA)	Nombre moyen d'équivalents hommes adultes par ménage[13]	Coût mensuel du panier alimentaire selon la taille du ménage (FCFA)	Coût mensuel du panier alimentaire selon la taille du ménage (US$)
GAROUA1	27,196	5.43	147,676	243.94
GAROUA2	31,732	5.43	172,305	284.63
KAELE	28,907	5.43	156,963	259.29
MAROUA1	30,827	5.43	167,389	276.51
MAROUA2	23,658	5.43	128,466	212.21
MAYO GALKE	27,209	5.43	147,746	244.06
NGONG	24,629	5.43	133,733	220.91
TCHATIBALI	35,288	5.43	191,612	316.52
TOUBORO	19,394	5.43	105,310	173.96
GUIDER	34,869	5.43	189,339	312.77
ENSEMBLE	**25,230**	5.43	**137,000**	**226.31**

Dans l'ensemble, le coût moyen d'une alimentation décente pour un ménage de référence (5,43 personnes en équivalent-adulte) est de 137 000 FCFA par mois.

9.2. Habitat

Comme dans le cas de l'alimentation nutritive, l'estimation du coût du logement suit également une approche normative qui consiste à estimer le coût du loyer et des charges pour un logement offrant un niveau de vie de base mais décent dans la zone cotonnière au Cameroun.

Pour mieux *définir la notion de logement décent* au sein des communautés, des sections consacrées au logement ont été introduites dans notre enquête quantitative et qualitative et, elles contiennent un ensemble important d'indicateurs sur la qualité du logement. Les données collectées à travers ces enquêtes permettent de recueillir des informations sur les quatre composantes de la qualité du logement et d'évaluer ainsi le niveau de décence du logement. En l'occurrence : le nombre de cases dans la concession/superficie occupée est utilisé pour évaluer la surface habitable ; les matériaux de construction des murs, du toit et du sol sont utilisés pour évaluer la durabilité du logement, le type de toilettes, le mode d'éclairage et de facilités de cuisson des aliments est utilisé pour évaluer les installations/commodités ; et le type de source d'eau est utilisé pour évaluer l'accès à l'eau.

A la suite du dépouillement de nos données, un système de notation a été utilisé afin d'attribuer une note comprise entre 1 et 5 (allant de la qualité la plus médiocre à la meilleure qualité) à chacun de ces indicateurs, (voir tableau ci-dessous).

Une troisième étape de notre analyse a consisté à déterminer le score minimum de qualité du logement correspondant à un logement décent pour les cotonculteurs et leur famille.

[13] Ménage de référence de 08 personnes (1 homme adulte, 02 femmes adultes et 05 enfants)

Tableau 6 : Système de notation des différentes composantes du logement

Système de codage (notation)	Dimensions de l'habitat							
	Surface habitable	Durabilité			Installations			Eau
	Nombre de cases dans la concession	Matériaux de construction des murs	Matériaux de construction du toit	Matériaux de construction du sol	Toilettes	Mode de cuissons des aliments	Méthode d'éclairage habitation	Source
1	1	Origine naturelle (Terre battue)	Origine naturelle (terre)	ND	Aucune installation	Bois d'énergie	Bougie	Aucune installation[14]
2	2	Blocs de terre	Origine naturelle (paille)	Origine naturelle (terre nue)	Latrine à fosse sans dalle	Réchaud à pétrole	Lampe torche	Source d'eau non protégée[15]
3	] 3 ; 4]	Blocs de terre cuites	Matériaux métalliques (Tôles ondulées)	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle non couverte	Charbon	Lampe à pétrole	Forage à proximité de la maison
4	[4 ; 5]	Semi-dur (blocs de terre et ciment)	Matériaux métalliques (tôles back)	Ciment avec couleur	Latrine à fosse avec dalle couverte	Gaz	Plaque solaire	Forage dans la maison
5	[4 ; 5 ; 6]	Parpaings	Tuiles	Carreaux	Toilette moderne avec chasse d'eau	Biogaz	ENEO (électrification publique)	Eau courante dans la maison (CAMWATER)

Dans le cas de notre zone d'étude, comme expliqué ci-après, les exigences minimales pour un logement décent correspondent à une note comprise entre 3 et 4 pour chacune des composantes du logement, ce qui correspond à un score total moyen de 11.

A la suite du dépouillement des données de l'étude, un système de notation a été utilisé afin d'attribuer une note comprise entre 1 et 5 (allant de la qualité la plus médiocre à la meilleure qualité) à chacun de ces indicateurs, (voir tableau 7 ci-dessous).

En termes de surface habitable, l'équipe de recherche a suivi les recommandations formulées par ONU-Habitat (2014),[16] selon lesquelles le taux d'occupation par pièce ne devrait pas dépasser 3 personnes au sein du logement. Cela correspond aux logements ayant entre 2 et 3 personnes par pièce (score de 3). L'architecture d'habitation varie en fonction des communautés dans la zone d'enquête. Dans la plupart des cas, les concessions sont souvent dotées d'une maison principale et plusieurs petits logements style boukarou. Toutefois, il est également possible de trouver un type de construction genre agglomération constitué de différentes pièces dans un même appartement. Pour une famille de référence de 8 personnes, une concession d'au moins trois pièces ou structures d'habitation est jugée acceptable.

La zone cotonnière régulièrement exposée aux aléas et risques climatiques extrêmes, les matériaux utilisés pour la construction du logement sont également évalués par rapport au type de matériaux utilisés, en fonction de leur durabilité. Selon ONU-Habitat (2014), un logement doit avoir une structure permanente et adéquate permettant de protéger les membres du ménage contre les conditions

[14] Pluie, mayo/rivière, eaux de surface
[15] Puits non amélioré
[16] ONU-Habitat 2014. «*A Practical Guide to Designing, Planning, and Executing Citywide Slum Upgrading Programmes*».

climatiques extrêmes, telles que la pluie, la chaleur, le froid et l'humidité. Le caractère permanent de la structure est évalué du point de vue des matériaux utilisés pour la construction des murs, du toit et du sol (ONU-Habitat, 2014). Pour nos régions cotonnières, la qualité minimale des matériaux permettant de garantir un logement décent correspond à la note de 4 ou 5 (murs en semi-dur ou parpaing, toit en matériaux métalliques et sol en ciment).

En ce qui concerne les commodités, un ménage devrait avoir accès à des installations sanitaires de qualité respectant les normes minimales de sécurité et la non exposition aux périls fécaux, sous forme de toilettes privées ou de toilettes publiques partagées entre un nombre raisonnable de personnes, qui soit hygiénique en ce qu'il permette d'éviter tout contact humain avec le péril fécal. Par conséquent, une latrine à fosse avec dalle, dotée d'une note de 3 ou 4 selon les cas, constitue le seuil minimum requis pour un logement décent. Cela est conforme au seuil minimal fixé par ONU-Habitat (2014), selon lequel les installations sanitaires de qualité comprennent notamment des toilettes à chasse ou des latrines raccordées au tout à l'égout, à une fosse septique ou à une fosse ; des latrines à fosse ventilées ; des latrines à fosse avec dalle ou plate-forme recouvrant entièrement la fosse ; ainsi que des toilettes sèches. Une cuisine traditionnelle constitue le niveau minimum acceptable pour un logement décent (note de 3 ou 4). Un mode d'éclairage conventionnel pour un logement acceptable (note de 4).

Enfin, en ce qui concerne l'accès à l'eau, le seuil minimum requis pour un logement décent concerne les ménages disposant au minimum d'une borne-fontaine ou forage à l'extérieur du logement (note de 3). Cela est conforme au seuil fixé par Anker et Anker (2017), selon lesquels un accès à l'eau potable doit être disponible au sein du logement ou à proximité. En outre, ONU-Habitat (2014) considère également que les ménages devraient bénéficier d'un accès à un approvisionnement en eau de qualité, avec au minimum une borne-fontaine publique ou forage à disposition.

Tableau 7 : Caractéristiques du logement décent dans les différentes zones

Région	Score final	Coût moyen du logement par équivalent adulte (FCFA)	Housing dimensions							
			Nombre de pièces/ cases dans la concession	Durabilité			Installations			Eau
				Matériaux de construction des murs	Matériaux de construction du toit	Matériaux de construction du sol	Toilettes	Mode de cuissons des aliments	Méthode d'éclairage habitation	Source
GAROUA 1	**12**	40 000	[4 ;6]	Parpaings	Tôles ondulées	Carreaux	Latrine a fosse avec dalle couverte	Gaz	ENEO	Forage
GAROUA 2	**11**	18 000	[3 ;6]	Parpaings	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	ENEO	Forage
KAELE	**10**	40 000	[3 ;6]	Semi dur	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	Plaque solaire	Forage
MAROUA 1	**11**	23 000	[3 ;6]	Parpaings	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	ENEO	Forage
MAROUA 2	**11**	20 000	[3 ;6]	Parpaings	Tôles back	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	Plaque solaire	Forage
MAYO GALKE	**11**	43 000	[3 ;6]	Semi dur	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	ENEO	Forage
NGONG	**11**	29 000	[3 ;6]	Parpaings	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse avec dalle	Bois d'énergie	ENEO	Forage
TCHATIBALI	**11**	35 000	[3;5]	Parpaings	Tôles ondulées	Ciment simple	Latrine à fosse dalle	Charbon	ENEO	Forage
TOUBORO	**11**	30 000	[4 ;6]	Parpaings	Tôles back	Ciment simple	Latrine à fosse dalle	Charbon	ENEO	Forage
GUIDER	**11**	20 000	[3 ;6]	Parpaings	Tôles ondulées	Terre nue	Latrine à fosse dalle	Charbon	ENEO	Forage
Ensemble	**11**	**36 000**	**[4;6]**	**Parpaings**	**Tôles ondulées**	**Ciment ou Carreaux**	**Latrine à fosse dalle**	**Gaz**	**ENEO**	**Forage**

Enfin, après avoir identifié le score minimum concernant la qualité du logement qui correspond à un logement décent, soit un score de 11 pour notre zone d'étude, le coût du logement correspondant à ce score est estimé sur la base des données collectées auprès des communautés concernées.

Il convient de noter que, pour un score identique, différentes combinaisons sont possibles au niveau des caractéristiques du logement par région de production. Les coûts du logement pour un score de 11 pour la qualité du logement, qui correspond à un logement décent, sont présentés dans le tableau ci-dessus. Comme on peut le constater, ces coûts varient d'une région de production à une autre donnant une moyenne de 36 000 FCFA/ménage/mois pour l'ensemble de la région.

Les coûts de logement décent ont été estimés en additionnant le coût de la valeur locative équivalente d'un logement de base acceptable, les coûts des services d'usage (eau, éclairage et combustible de cuisine) et de maintenance. Ces régions étant généralement exposées aux risques climatiques extrêmes tels que les inondations, feux de brousses en l'occurrence, une dotation est régulièrement constituée par an en guise d'amortissement pour faire face aux réparations et l'entretien de routine en cas de sinistre (les montants à mobiliser ne pouvant pas être rassemblés d'un seul coup) malgré des supports d'appoints qui pourraient provenir des pouvoirs publics ou autorités locales.

9.3. Les dépenses non liées à l'alimentation et au logement

9.3.1. Education et santé

Les habitudes des ménages en matière de santé et d'éducation, ainsi que pour les autres biens et services essentiels, et donc le niveau des dépenses y afférentes, varient en fonction de leurs revenus. Il est courant de constater que, hors alimentation et logement, la part des dépenses augmente généralement à mesure que les niveaux de revenus et de développement augmentent. Pour certains pays au sud du Sahara pour lesquels des données sur les dépenses des ménages sont disponibles, il est observable que les ménages à faible revenu ont tendance à dépenser davantage pour l'alimentation et, par conséquent, à dépenser moins pour d'autres besoins essentiels, en particulier la santé et l'éducation.

Selon les études de l'INS (Institut National de la Statistique) publiée en 2024[17], en 2022 environ quatre personnes sur dix sont pauvres (37.7%). Ainsi sur une population estimée à près de 26,7 millions d'habitants en 2022, 10,1 millions de personnes vivent avec moins de 296 691 FCFA par an, soit 24 724 FCFA par mois.

Les taux de pauvreté les plus élevés sont enregistrés dans les régions d'enquête de l'Extrême-Nord et du Nord, la zone de production cotonnière avec des taux respectifs de 69.2% et 61.1%. Ces disparités sont également

Figure 6. : Taux de pauvreté par région 2022

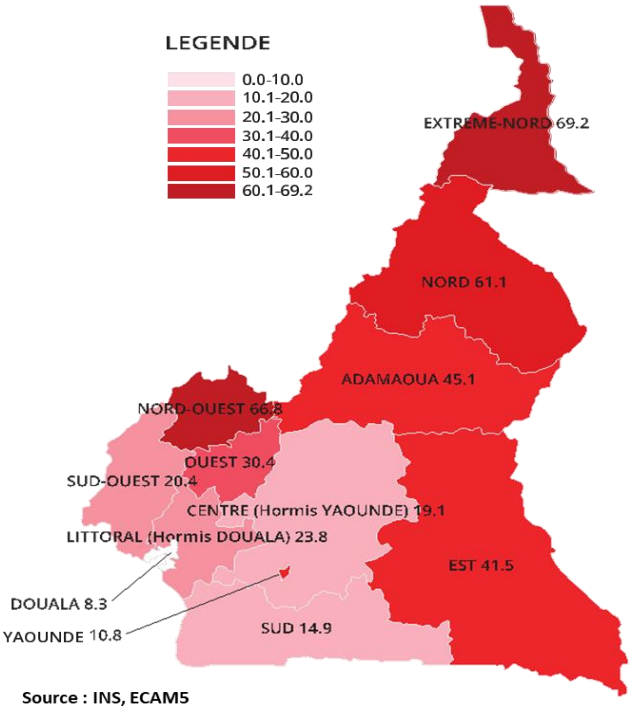

Source : INS, ECAM5

[17] INS : ECAM5-Cinquieme Enquête Camerounaise auprès des Ménages, Principaux indicateurs. Mars 2024

observables en milieu rural plus qu'en milieu urbain. Le seuil de pauvreté est le niveau de l'indicateur de bien-être au-dessous duquel il est impossible de s'offrir le panier minimum de consommation, c'est-à-dire obtenir une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel et satisfaire les besoins de base non alimentaires.

L'estimation des coûts non liés au logement et à l'alimentation nécessite que soit définie la répartition des revenus qui représenterait le mieux les habitudes de dépenses des producteurs de coton qui gagneraient un revenu décent.

Les coûts non alimentaires et non liés au logement (NFNH) pour les zones de culture du coton ont été estimés en trois étapes. À l'étape 1, les NFNH ont été estimés sur la base des habitudes de dépenses des ménages pour les régions concernées par l'étude à partir des données secondaires obtenues dans la littérature. L'étape 2 supprime les dépenses inutiles pour un revenu décent et reclasse les dépenses des ménages pour se conformer à la méthodologie de **Anker**. Enfin, dans l'étape 3, sont évaluées plus soigneusement les dépenses de santé et d'éducation afin de s'assurer que des dotations suffisantes sont disponibles pour couvrir ces besoins humains légaux et fondamentaux.

L'un des aspects essentiels des besoins en matière de d'éducation et de santé d'une famille est lié à leur rôle déterminant au niveau de la création et de l'amplification des inégalités au sein des sociétés. La question des inégalités croissantes est devenue un problème majeur au sein de nos communautés et attire de plus en plus l'attention des responsables politiques et des organisations internationales. Dans ce contexte, les marchés du travail ont été identifiés comme étant l'un des principaux éléments qui façonnent ces inégalités. Si les enfants des ménages les plus défavorisés en général et ruraux en particulier n'ont pas accès à une éducation de qualité et ne sont pas en bonne santé, ils seront dans l'impossibilité de s'insérer sur le marché du travail avec un niveau de productivité qui leur permettrait d'accéder à de meilleurs emplois et de meilleurs revenus.

Coût de l'éducation

En matière d'éducation, plus la contribution des ménages est élevée, moins les parents sont encouragés à envoyer leurs enfants à l'Ecole. La question du financement des ménages à l'éducation s'avère importante dans la mesure où l'universalisation et même l'atteinte des objectifs de l'ODD4[18] supposent que les plus pauvres puissent aussi avoir accès à l'éducation. Or, malgré l'annonce de la gratuité de l'école primaire, certains frais induits par la scolarisation restent à la charge des familles au Cameroun, notamment :

- Les dépenses directes constituées de ; i) matériels et fournitures scolaires (Livres scolaires, cahiers scolaires, autres matériels et fournitures) ; ii) les frais scolaires (frais de scolarité, cotisation APE, frais de dossier, frais de location ou d'internat).
- Les dépenses connexes (uniformes, frais de transport, frais de cantine, cous particuliers...).

Le volume des ressources qu'un ménage consacre à l'éducation de ses enfants croît généralement avec le nombre de jeunes scolarisés. Ce nombre étant variable d'un ménage à un autre, l'ampleur des investissements réalisés par les ménages dans l'éducation de leurs enfants ne saurait s'apprécier uniquement en termes du volume global des dépenses d'éducation. Entre deux ménages qui consacrent un volume comparable de ressources à l'éducation de leurs enfants, il paraitrait logique de penser que le ménage ayant le plus grand nombre d'enfants scolarises est celui qui aura investi le moins par enfant. Il est donc souhaitable de tenir compte des différences dans le nombre de jeunes scolarisés. L'appréhension du niveau moyen des dépenses d'éducation par élève (ou dépense unitaire) est donc

[18] ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

importante, rendant compte de l'intensité moyenne des investissements par enfant pour leur scolarisation.

Une étude publiée par l'UNESCO en 2012[19] fait ressortir que les 20% les plus pauvres des ménages consacrent en moyenne 4.7% de leurs revenus pour les dépenses d'éducation. Analysant par la même occasion les données ECAM2, les ménages dépensent en moyenne par enfant 70 USD (**46 410.9 FCFA**) pour compléter le cycle primaire, USD 378 (**227 835 FCFA**) le cycle secondaire 1 et 542 USD (**326 684 FCFA**) le cycle secondaire 2.
Au Cameroun, le cycle primaire complet couvre six ans, le cycle secondaire 1 quatre ans et le cycle secondaire 2 trois ans pour un total de 13 ans observable en milieu rural. Sur cette base, un ménage qui garantirait une éducation complète a un enfant du primaire au secondaire 2 investirait un montant total de 990 USD ou 600 930 FCA soit en moyenne 46 225 FCFA/an ou encore 5 136 FCFA/mois et donc, 214 FCFA/jour.
Ces valeurs corroborent celles du MINEDUB[20] qui indique dans son dernier rapport que 70% des ménages camerounais déclarent débourser en moyenne entre 1 000 à 5 000 FCFA comme frais de scolarisation par enfant. Ceci peut être ambitieux si l'on suppose qu'un enfant qui complète le cycle primaire et secondaire 1 a suivi une scolarité acceptable mais si l'on prend en compte le taux de redoublement, le nombre d'années de scolarisation acceptable retenu dans le cadre de cette étude est raisonnable.
Par ailleurs, pour ce qui concerne les régions de l'Extrême Nord et du Nord, on observe que le montant moyen versé à l'établissement varie respectivement entre 2 225 et 2 347 FCFA ; soit 10 et 11 FCFA/jour. Si on ajoute à ces montant un coût de transport journalier de 200 FCFA par enfant, nous aurons une dépense journalière pour l'éducation de 210 et 211 FCFA respectivement.

Sur la base des analyses des données secondaires et revues documentaires, nous pouvons synthétiser nos informations sur le coût moyen de l'éducation d'une famille de référence dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Estimation du coût de l'éducation sur la base des données secondaires

Eléments	Cycle			Total
	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	
Coût moyen annuel des dépenses scolaires par élève (FCFA) et par cycle	7 735	56 958.75	108 895	
Nombre d'années par cycle	6	4	3	
Coût moyen total des dépenses scolaires par élève (FCFA)	46 410.9	227 835	326 684	600 930
Coût moyen annuel de scolarisation par élève (FCFA)				46 225
Coût moyen mensuel de scolarisation par enfant scolarisé (FCFA)				5 136
Coût moyen mensuel de scolarisation pour une famille de référence de 05 enfants scolarisés (FCFA)				**25 680**

[19] Les dépenses des ménages en éducation. Une perspective analytique et comparative pour 15 pays d'Afrique. Document de travail, Pole d'analyse sectorielle en éducation de l'UNESCO-BREDA (Pole de Dakar). Mars 2012.
[20] Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), 2020. Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2019-2020 du Ministère de l'Education de Base. Yaoundé, Cameroun.

Coût de la santé

Il ressort du dernier rapport des comptes de la santé du Cameroun que, les ménages sont les premiers financeurs des dépenses courantes de santé. Cette tendance est restée quasi constante depuis 2012 où les données des CS réalisés au cours de l'année 2018-2019 indiquent que les ménages contribuaient déjà à hauteur de 70% des dépenses courantes de santé[21].

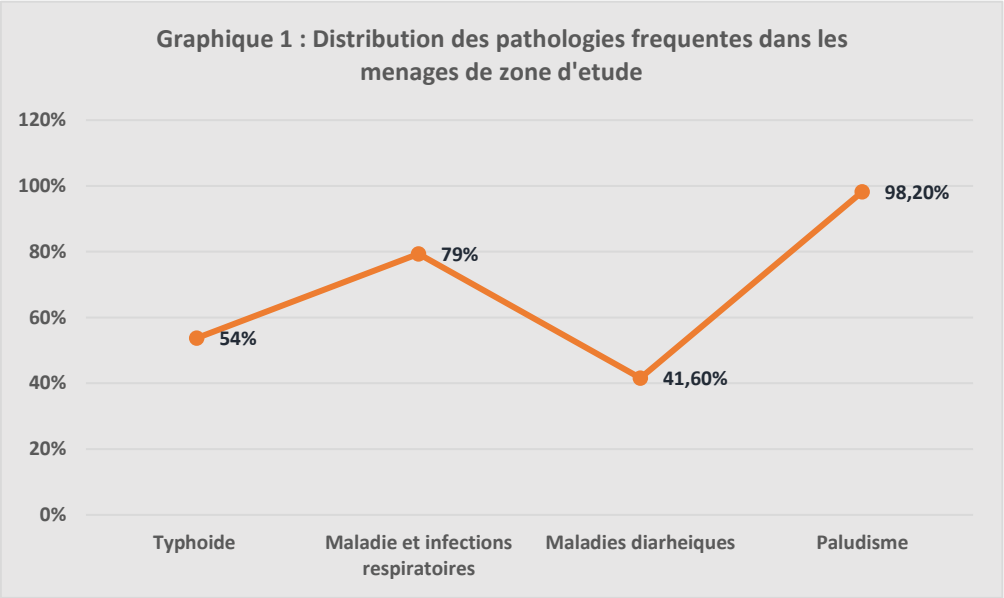

L'analyse des données de l'enquête quantitative fait ressortir que les pathologies auxquelles les ménages sont souvent exposés le long de l'année portent essentiellement sur les cas de Typhoïde, maladies et infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, paludisme et autres pathologies telles que la tuberculose, etc. Il ressort également par ailleurs des analyses des compte de la santé 2018-2019 au Cameroun que les ménages contribuent de façon signification à hauteur de 60.5% et 53% en moyenne, aux dépenses courantes de santé pour la prise en charge de certaines de ces pathologies comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Contribution des ménages aux dépenses courantes de santé liées aux différentes pathologies en %

Pathologies	2018	2019
Paludisme	75	71
Maladies diarrhéiques	64	56
Maladies liées aux carences nutritionnelles	67	48
Sante de la reproduction	36	37
Contribution moyenne	60.5	53

Sources : MINSANTE-Base des données CS 2018-2019.

Par ailleurs, l''analyse de la dépense courante de santé en 2018 et 2019 par région, a montré que les régions du Nord et de l'Extrême Nord, viennent en troisième position avec 7% en 2018, 8% en 2019 pour la première et 9 % en 2018 et 9% en 2019 pour la seconde. Ce qui représente pour ces deux régions, un poids de plus de 15% des dépenses courantes de santé sur les deux années soit : 16% en 2018 et 17% en 2019

[21] Ministère de la Santé Publique. Rapport des comptes de la santé du Cameroun. Décembre 2022.

Figure 7 : Dépenses courantes de sante per capita par région en 2018-2019

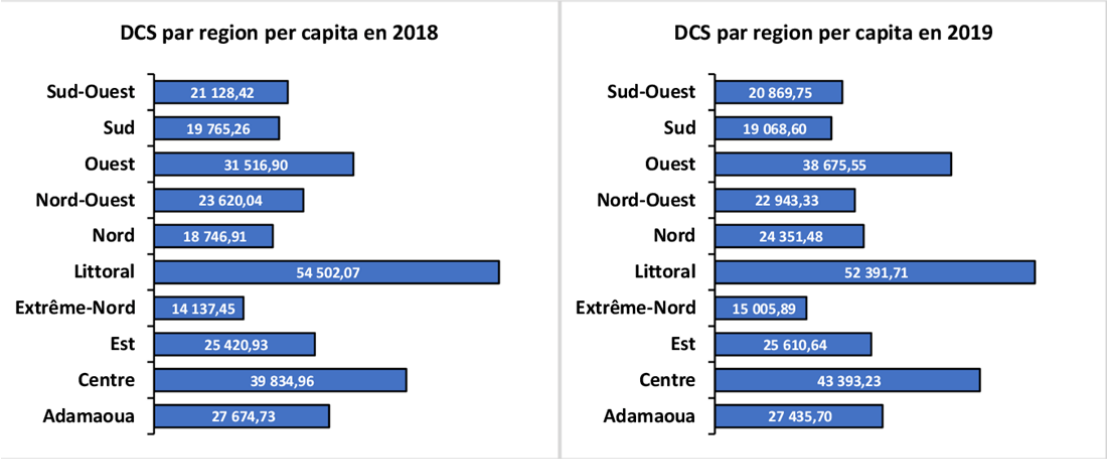

Source : MINSANTE-Base de données CS 2018-2019

Cependant, en nous référant sur la distribution de la dépense courante de santé par habitant (voir figure 7), la contribution des ménages dans les régions de l'Extrême-Nord s'élève à (14 137.45 FCFA en 2018 et 15 005.89 FCFA en 2019), du Nord (18 746.91 FCFA en 2018 et 24 351.48 FCFA en 2019).

En supposant que la contribution des ménages aux dépenses courantes de santé s'élève en moyenne à 56.75% entre 2018 et 53% en 2019, nous pouvons estimer que la contribution des ménages dans ces deux régions se situe entre **8 515 FCFA** et **13 820 FCFA** en moyenne par individu en 2019.

Dans une récente étude publiée en 2024 (ECAM5), il ressort des analyses que l'alimentation représente un peu plus d'un tiers de la consommation totale des ménages. La part de la consommation consacrée à l'alimentation est plus importante en milieu rural (45,3%) qu'en milieu urbain (31,8%). En outre, un peu plus de la moitié de la consommation totale est consacrée à l'alimentaire à l'Extrême-Nord (50,5%).

En faisant l'hypothèse que le coût journalier du panier alimentaire de référence garantissant une alimentation décente dans notre zone d'étude qui s'élève à **840 FCFA** représente 45.3% des dépenses de consommation, il en ressort que les dépenses annuelles de consommation dans notre zone d'étude s'élèvent à **365 150 FCFA**.

Le rapport d'analyse des données ECAM3[22], fait ressortir que le poids des dépenses de santé en milieu rural par rapport aux dépenses de consommation des ménages s'élevait à 4.2% contre 4.0% en milieu urbain. En appliquant cette proportion a notre coût moyen annuel des dépenses de consommation, il en découle que les ménages dépensent en moyenne la somme de **15 340 FCFA** par individu/an pour les besoins de santé. Ce montant ne s'écarte pas tellement de ces valeurs estimées en utilisant les comptes de santé lorsque nous tenons compte du niveau de vulnérabilité des populations rurales de ces régions et leur exposition aux différents risques sanitaires et climatiques.

Sur la base de ce qui précède nous allons retenir comme montant des dépenses annuelles de santé la somme de **15 340 FCFA** par individu par an pour notre ménage de référence.

[22] Zacharie NGUENG. Les inégalités sociales des dépenses de sante au Cameroun. IFORD, Novembre 2010.

Tableau 10 : Résumé des coûts moyens mensuels non liés à l'alimentation et au logement pour une famille de référence

	Coût mensuel (FCFA)	Taille de la famille/nombre d'enfant scolarisé	Coût total (FCFA)
Coût moyen mensuel par enfant scolarisé	5 136	5	25 680
Dépenses de santé mensuelles moyenne par membre du ménage	1 278	8	10 227
Dépenses mensuelles moyennes des charges non liées à l'alimentation et au logement			**35 907**

9.3.2. Constitution d'une dotation pour les évènements heureux, malheureux et imprévus

Cette provision est très importante dans nos communautés qu'elles soient urbaines ou rurales dans la mesure où les événements imprévus tels qu'une maladie grave, un accident ou le décès d'un membre de la famille peuvent rapidement plonger les personnes vivant avec un revenu de base dans la pauvreté et un surendettement difficilement résorbable.

Cette provision aide également dans beaucoup de cas à couvrir certaines dépenses discrétionnaires comme les offrandes/cotisations ou les transferts à d'autres membres de la famille et participation à certains évènements heureux ou malheureux, familiaux ou communautaires, comme il est de coutume au Cameroun. Cette provision est estimée en termes d'une allocation forfaitaire équivalente à 5% des dépenses totales du ménage.

Tableau 11 : Provision d'une allocation pour les évènements imprévus

#	Centre de coûts	Montant en FCFA	Equivalent US$
1	Coût mensuel de l'alimentation	137 000	226.3
2	Coût mensuel du logement	36 000	59.5
3	Coût mensuel des charges non liées à l'alimentation et au logement	35 907	62.6
4	**Estimation du coût de l'allocation pour les évènements imprévus et autres (provision forfaitaire de 5% sur les autres dépenses)**	**10 445**	**17.3**
5	**Total**	**219 352**	**366**

X- Estimation d'un niveau de revenu correspondant aux besoins des ménages producteurs de coton

10.1. Estimation du coût total des besoins des ménages cotonniers

Dans cette première étape il consiste simplement à additionner les besoins précédemment estimés pour les quatre postes de dépenses que sont : l'alimentation, le logement, la santé et l'éducation, et les autres biens et services essentiels. Ces estimations correspondent aux besoins d'un membre du ménage et d'un ménage de taille représentative dans la région. Bien que les estimations en matière de santé et d'éducation soient basées sur les besoins d'une personne, sans avoir eu recours à une

quelconque échelle d'équivalence, contrairement aux estimations concernant les autres postes de dépenses, l'ensemble de ces estimations peuvent être additionnées afin d'évaluer les besoins globaux d'un membre du ménage. En outre, comme précédemment expliqué au sein de chacune des différentes sections relatives aux estimations des différentes catégories de besoins, les estimations pour l'ensemble d'un ménage de taille de référence sont obtenues en multipliant le coût correspondant à un membre du ménage par les coefficients de l'échelle d'équivalence correspondante, ou par le nombre de personnes au sein du ménage dans le cas des dépenses en matière de santé et d'éducation. De là, la somme de l'ensemble de ces estimations pour un ménage permet d'évaluer le coût de la vie global pour un ménage de taille de référence.

D'après les données de l'INS[23], la taille moyenne des ménages de la région de l'Extrême Nord (EN) est estimée à 6 personnes et varie peu selon les départements. Cependant, on peut noter que c'est dans les départements du Mayo-Kani et du Mayo-Sava que l'on trouve le plus grand nombre moyen de personnes vivant dans un ménage (7 personnes environ). Pour ce qui est de la Région du Nord, un ménage moyen est composé de 7 personnes environ, avec de légères variations dans le département du Mayo-Rey ou l'on trouve en moyenne plus de 7 personnes vivant dans un ménage.
Dans le cadre de cette étude en zone cotonnière, la taille moyenne d'un ménage référence est estimée à 8 personnes dont 3 adultes et 5 enfants correspondant à 5.43 équivalents-adultes selon le coefficient de l'échelle d'équivalence AEEA.

Tableau 12 : Coût mensuel de chacun des postes de dépenses pour une famille de 8 personnes (5.43 équivalent adulte) en FCFA, au niveau de l'ensemble de la zone cotonnière, et par zone de production cotonnière.

Centres de coûts	GAROUA1	GAROUA2	KAELE	MAROUA1	MAROUA2	MAYO GALKE	NGONG	TCHATIBALI	TOUBORO	GUIDER	ENSEMBLE
Alimentation	147,676	172,305	156,963	167,389	128,466	147,746	133,733	191,612	105,310	189,339	137,000
Logement	40,000	18,000	40,000	23,000	20,000	43,000	29,000	35,000	30,000	20,000	36,000
Education	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680	25,680
Santé	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227	10,227
Autres dépenses	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445	10,445
Total coût	**234,030**	**236,660**	**243,315**	**236,740**	**194,820**	**237,100**	**209,085**	**272,960**	**181,660**	**255,690**	**219,350**

Le tableau ci-dessus illustre la présente étape, au niveau global et par région de production cotonnière. D'après ce tableau, la somme totale du coût estimé des besoins de base pour un ménage de taille de référence de 8 personnes, en termes d'alimentation, de logement, de santé et d'éducation et des autres besoins essentiels, s'élève à 219 350 FCFA par mois, au niveau de l'ensemble de la zone cotonnière.
Comme nous pouvons le constater, les estimations varient d'une région de production à l'autre, atteignant leur niveau le plus élevé dans la région de TCHATIBALI et leur niveau le plus bas dans celle de TOUBORO.

[23] Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4)-Monographies des Régions du Nord et de l'Extrême Nord. Edition 2020.

10.2. Estimation du montant du revenu permettant de couvrir le coût total des besoins du producteur de coton et son ménage

Les producteurs des différentes régions de production cotonnières génèrent leurs revenus de plusieurs sources dont la principale est liée à la production cotonnière. Les autres sources alternatives et non moins négligeables sont liées aux autres activités agro-pastorales en l'occurrence la production des cultures vivrières commerciales (oignon, ail, maïs, tomate arachide entre autres) et les activités d'élevage. Les revenus liés à la culture du coton est une composante essentielle des revenus générés par les ménages.

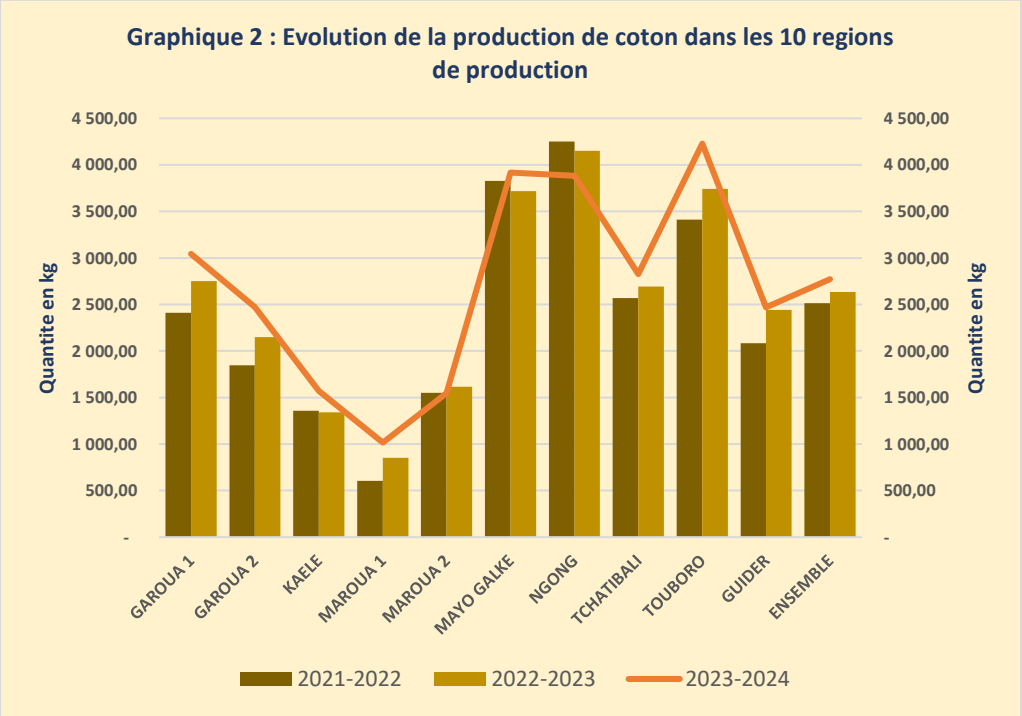

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la part des revenus du coton dans le revenu total (Prevcot) généré par les ménages varie entre 32% et 62%, les proportions les plus élevées étant observées dans les régions de production de GAROUA1, MAYO GALKE et NGONG avec des taux respectifs de 62% et 52% chacune. Les contributions les moins importantes mais non moins négligeables s'observent dans les régions de production de GUIDER et TCHATIBALI avec des taux allant de 32 à 33%.

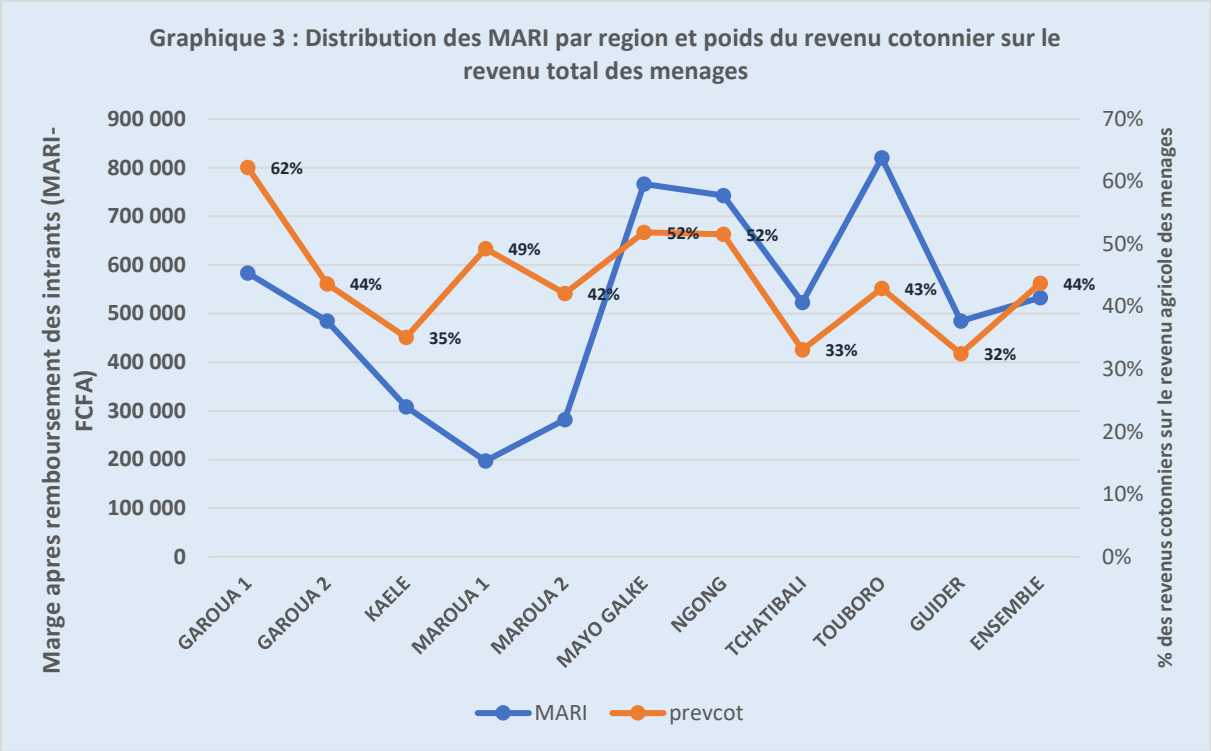

Ces différentes sources de revenus par les différents membres actifs du ménage constituent donc la base d'estimation du niveau de revenu permettant de couvrir le coût total des besoins de base du cotonculteur et sa famille.

La différence est assez perceptible lorsqu'on analyse les marges en tenant compte de la taille de l'exploitation. Il ressort des analyses que les producteurs propriétaires des moyennes et grandes superficies dégagent des marges assez importantes comparativement aux plus petits et petits producteurs de coton. Pour un meilleur ciblage des producteurs, nous avons procédé à l'estimation du revenu décent et du gap en tenant compte de la taille de l'exploitation. Ainsi le revenu décent de référence pour les très petits producteurs [moins de 1ha] a été ajusté à celui des petits producteurs : [1ha-3ha[. Celui des moyens producteurs : [3ha-5ha] à celui des grands producteurs ou producteurs émergents :]plus de 5ha].

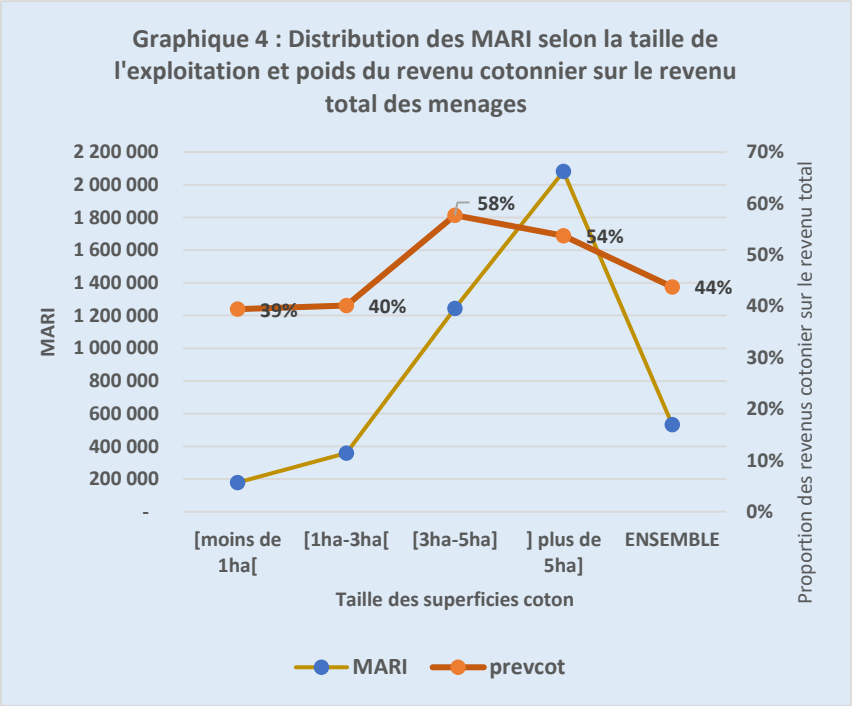

Tableau 13 : Sources de revenus par typologies de producteurs

	Source de revenu (US$/an)*						
	Coton	Céréales	Légumineuses	Autres vivriers	Volaille	Petit élevage	Total
Très petite exploitation	452.53	98.80	261.92	17.05	44.84	172.43	**1,147.57**
Petite exploitation	740.34	179.50	667.93	50.53	44.62	162.08	**1,844.99**
Moyenne exploitation	1,956.27	676.64	493.13	59.62	47.38	156.74	**3,389.78**
Producteur émergent	3,674.32	1,538.70	1,162.30	215.42	60.33	191.22	**6,842.28**
ENSEMBLE	**1,019.37**	**377.93**	**663.04**	**55.98**	**46.30**	**166.40**	**2,329.02**

* Taux de conversion US$1=605.36652 XAF

Il ressort des analyses que l'ensemble des ménages de la zone cotonnière génèrent environ 88% de leur revenu dans la vente du coton (44%), les céréales (16%) et des légumineuses (28%). Les ménages très petits producteurs de coton disposant d'une superficie de terre cultivable de 2.16ha environ dont 0.46ha dédiés à la culture du coton ont une structure de revenu assez diversifiée avec 55% des revenus provenant de la vente des céréales (17%), légumineuses (23%) et petit élevage (15%) contre 39% pour le coton. Cette structure s'observe également chez les petits producteurs de coton qui disposent d'un patrimoine foncier agricole de 4.4ha en moyenne et dont 1.5ha sont consacrés à la culture du coton. Seuls les moyens producteurs et producteurs émergents génèrent plus de 50% de leur revenu de la culture du coton. La vente des céréales et légumineuses y joue également un grand rôle avec une contribution de 20 et 22% puis, 15 et 17% respectivement.

Dans la mesure où les cotonculteurs qualifiés de moyens de moyens producteurs et producteurs émergents ont un nombre d'enfants supérieur à la taille du ménage de référence (+2 enfants en moyenne correspondant à 1.75 équivalent adulte selon le coefficient de l'échelle d'équivalence AEEA), les ajustements suivants sont faits :

- Le coût de l'alimentation nutritif est ajusté de 32.228% (1.75/5.43) afin de garantir le niveau requis de calories qui tienne compte de la nouvelle taille du ménage pour le troisième groupe et 49.54% (2.69/5.43) pour le quatrième groupe de producteurs.
- Les coûts liés au logement décent devraient également être ajustés pour prendre en compte des besoins additionnels en commodités induits par la taille du ménage.
- Les dépenses liées à l'éducation et la santé prendront en compte la taille des ménages pour ces catégories de producteurs.
- Les autres coûts seront toujours calculés comme une proportion des coûts précédemment listés.

Sur la base des estimations faites précédemment concernant le coût des besoins essentiels en termes d'alimentation, de logement, de santé et d'éducation, et des autres biens essentiels, nous sommes alors en mesure d'estimer le coût des besoins essentiels des différents groupes de ménages producteurs de coton dans notre zone d'étude. Il ressort du tableau ci-dessous que, le montant nécessaire pour subvenir aux besoins d'un producteur et son ménage disposant d'une très petite exploitation de coton (moins 1ha) est estimé à 219 350 FCFA ; ce montant s'élève à 256 964 FCFA pour celui qualifié de petit exploitant de coton dont, disposant entre [1ha-3ha [de coton. Il est évalué à 291 360 FCFA pour un producteur cotonnier moyen qui dispose entre [3ha-5ha] et ; à 329 540 pour celui qualifié de producteur émergent : c'est-à-dire, disposant de plus de 5ha de coton. Pour l'ensemble de la zone d'étude, ce montant est estime à 219 350 FCFA/mois.

Tableau 14 : Résumé des estimations du revenu décent de référence et de revenu décent ajusté pour une comparaison avec les données sur les revenus observés des ménages producteurs de coton (coût par mois).

	[Moins de 1ha [3 adultes et 5 enfants		[1ha-3ha [3 adultes et 6 enfants		[3ha-5ha] 3 adultes et 7 enfants		] plus de 5ha] 3 adultes et 8 enfants		ENSEMBLE 3 adultes et 5 enfants	
	Coût (FCFA)	**US$**	**Coût (FCFA)**	**US$**	**Coût (FCFA)**	**US$**	**Coût (FCFA)**	**US$**	**Coût (FCFA)**	**US$**
Alimentation nutritif	137,000	226.31	160,290	264.78	181,152.21	299.24	204,869.64	338.42	137,000	226.31
Logement	36,000	59.47	42,120	69.58	47,602.08	78.63	53,834.25	88.93	36,000	59.47
Education	25,680	42.42	30,816	50.90	35,952.00	59.39	41,088.00	67.87	25,680	42.42
Santé	10,227	16.89	11,502	19.00	12,780.00	21.11	14,058.00	23.22	10,227	16.89
Autres dépenses	10,445	17.25	12,236	20.21	13,874.31	22.92	15,692.49	25.92	10,445	17.25
Coût total	**219,352**	**362.35**	**256,964**	**424.48**	**291,360.61**	**481.30**	**329,542.38**	**544.37**	**219,352**	**362.35**

10.3. Estimation des écarts entre le revenu décent et les revenus observés des ménages

Après avoir estimé les besoins globaux des producteurs et de leur ménage, une analyse du gap entre le revenu de subsistance de référence et le revenu observé des ménages est faite selon les différents scenarios ou catégories de producteur. Les informations requises pour estimer le niveau de revenu annuel des ménages ont été les suivantes :

- Superficies sous culture de coton.
- Superficies sous cultures des autres produits agricoles (cultures vivrières commerciales et de consommation).
- Quantité du coton récoltée.
- Charges relatives à la production du coton (intrants, main-d'œuvre et autres charges)
- Chiffre d'affaires issu de la vente du coton
- Revenus net issus de la vente du coton (calculés sur la base des données collectées).
- Quantités produites et charges relatives à la production des autres produits agricoles.
- Chiffre d'affaires par produit (calculé sur la base des données collectées).
- Revenu net agricole (calculé sur la base des données collectées).
- Information sur les activités de production et commercialisation des produits d'élevage (bovins, ovins, caprins, équins, volaille).
- Chiffre d'affaires issu de la commercialisation des produits d'élevage (calculé)
- Revenus nets agricole et revenus net du ménage (calculé).

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de ces estimations en tenant compte des différents scenarios de production.

L'étude indique qu'en moyenne, les ménages types disposant d'une très petite exploitation de coton gagnent 693 690 francs CFA (1 148 dollars) par an ou 57 890 francs CFA (96 dollars) par mois. Les ménages disposant de petites superficies de coton gagnent 1 116 895 francs CFA (1 845 dollars) par an ou 93 075 francs CFA (154 dollars) par mois. Ceux disposant de moyennes superficies de coton gagnent 2 052 060 francs CFA (3 390 dollars) par an ou 171 005 francs CFA (283 dollars) par mois. Les producteurs émergents quant à eux gagnent 4 142 010 francs CFA (6 842 dollars) par an ou 345 170 francs CFA (570 dollars) par mois. Pris ensemble, les producteurs de coton gagnent en moyenne 1 409 910 francs CFA (2 329 dollars) par an ou 117 490 francs CFA (194 dollars) par mois.

Etant donné que les producteurs qualifiés de petits exploitant (en d'autres termes ceux disposant d'une exploitation de coton de superficie comprise en [1ha-3ha[), représente environ 48.5% de l'échantillon contre 32% ; 13% et 7% pour ceux des groupes 1 ; 3 et 4 respectivement, le niveau de revenu de référence nécessaire pour subvenir aux besoins d'un producteur et son ménage pour l'ensemble de la zone cotonnière est celui correspondant à ce groupe de producteurs. C'est-à-dire 256 965 FCFA/mois (US$424.5).

Tableau 15 : Estimation des revenus moyens observés dans différents groupes de cotonculteurs et écart entre les revenus moyens observés et le revenu décent estimé et ajusté

	[Moins de 1ha		[1ha-3ha [		[3ha-5ha]		] plus de 5ha]		ENSEMBLE	
	Montant (FCFA)	US$	Montant (FCFA)	US$	Montant (FCFA)	US$	Montant (FCFA)	US$	Montant (FCFA)	US$
MARI (ménage/an)	273,945	452.53	448,175	740.33	1, 184,260	1,956.27	2, 224,310	3,674.32	**617,090**	**1,019.37**
Part du coton dans le revenu total net des ménages	**39%**		**40%**		**58%**		**54%**		**44%**	
Revenu annuel net des ménages	694,700	1,148	1, 116,895	1,845	2, 052,060	3,390	4, 142,090	6,842	**1, 409,910**	**2,329**
Revenue net mensuel des ménages	57,890	95.63	93,075	153.75	171,005	282.48	345,175	570.19	**117,490**	**194.08**
Niveau du revenu décent estimé et ajusté	**219,350**	**362.35**	**256,965**	**424.48**	**291,360**	**481.30**	**329,540**	**544.37**	**256,965**	**424.48**
Ecart entre le revenu moyen des ménages et le revenu de subsistance ajusté	**162,460**	**266.87**	**163,890**	**270.73**	**120,355**	**198.82**	**-15,635**	**-25.82**	**139,475**	**230.4**
Proportion du revenu moyen des ménages par rapport au revenu décent	**24.84%**		**36.22%**		**58.69%**		**104.74%**		**45.72%**	

Par rapport au point de référence ajusté de 424.5 dollars EU par mois, pris ensemble, les ménages types gagnent 45.72 % du niveau de référence ajusté, tandis que les ménages dont sont issus les producteurs émergents gagnent 4.5% plus que le niveau de revenu requis pour cette catégorie. Le graphique 5 et tableau 16 ci-dessous représentent les écarts entre les revenus annuels moyens et les repères ajustés (convertis en valeurs annuelles) pour les différents types de ménages.

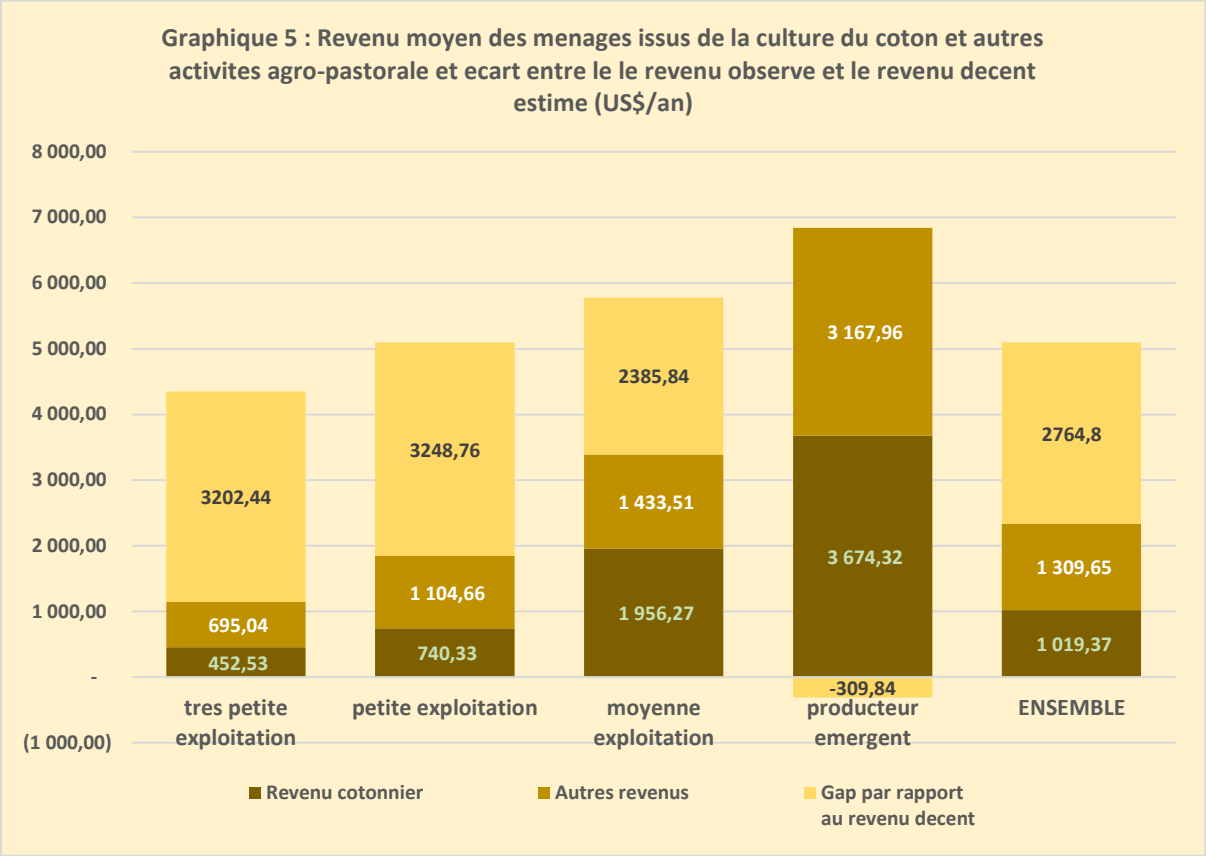

Tableau 16 : Synthèse de la distribution mensuelle du gap par typologie de producteurs

	N	Superficie coton (ha)	Superficie autres cultures (ha)	Rendement coton (kg/ha)	Revenu coton US$/mois)	Autres revenus (US$/mois)	Gap par rapport au revenu décent (US$/mois)
Très petite exploitation	312	0.46	1.7	1156.10	37.71	57.92	266.87
Petite exploitation	477	1.45	2.96	1163.70	61.69	92.05	270.73
Moyenne exploitation	130	4.12	5.24	1247.89	163.02	119.46	198.82
Producteur émergent	65	7.53	8.02	1308.73	306.19	264.00	-25.82
ENSEMBLE	984	1.89	3.22	1182.43	84.95	109.14	230.4

XI- Tendance du revenu décent

Pour contextualiser notre niveau de revenu décent de référence dans les régions de production cotonnières au niveau des communautés rurales du Cameroun nous les comparons en mettant en exergue d'autres indicateurs de pauvreté du pays et ce, à travers des données collectées au niveau national et international pour établir une échelle de comparabilité telle que présenté dans le graphique 6 en dessous.

11.1. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)

Depuis quelques années, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est de 36 270 FCFA par travailleur/mois. En d'autres termes, dans le cas de notre famille de référence de 3 équivalents travailleurs adultes, ce SMIG correspondrait à 108 810 FCFA (US$180).

11.2. Le seuil de pauvreté national

Selon le dernier rapport de l'INS sur ECAM5, sur une population estimée à 26,7 millions d'habitants en 2022, environ 10,1 millions de personnes vivent avec moins de 813 FCFA par jour, soit 24 724 FCFA par mois. En rapportant ce montant à notre famille de référence, ce seuil équivaudrait à 134 250 FCFA (US$221.77).
La profondeur de la pauvreté (appelée aussi écart de pauvreté) est la distance moyenne qui sépare la consommation par tête du seuil de pauvreté. Cette distance est nulle pour les non-pauvres. Cet indicateur permet de calculer le montant du revenu qui devrait être transféré à une personne pauvre pour la sortir de la pauvreté. En 2022, la profondeur de la pauvreté est estimée à 13,0%, traduisant un déficit de consommation des pauvres de 13% par rapport au seuil de pauvreté. Elle correspond à une intensité de 34,5%. C'est dire que pour sortir les pauvres de la pauvreté, il leur faut en moyenne 281 FCFA par personne pauvre et par jour ou 102 504 FCFA par personne pauvre et par an ou encore 8 542 FCFA par mois. Ainsi, un individu vivant avec un montant inférieur à cette somme est dans une situation d'extrême pauvreté. Ramené à notre ménage de référence, le niveau d'extrême pauvreté se situe à 46 380 FCFA (US$77) en 2022. Apres ajustement au taux d'inflation, ces seuils reviennent respectivement à 170 430 (US$282) et 58 880 (US$97).

11.3. Seuil de pauvreté selon la Banque Mondiale

Depuis l'automne 2022, la Banque Mondiale utilise US$2.15 (2017 PPP) par individu/jour comme line de pauvreté extrême ou alors le seuil de pauvreté international et US$3.20 (2017 PPP) comme seuil de pauvreté pour les pays à revenu intermédiaire (tranche inferieur) comme le Cameroun. La Parité du Pouvoir d'Achat (PPP) de la Banque Mondiale est basée sur les prix de 2017. En utilisant le facteur de conversion PPP et après ajustement avec le taux d'inflation, nous aurons pour notre ménage de référence de 5.43 équivalent adulte le seuil international de pauvreté de 137 710 FCFA (US$227) et 204 960 FCFA (US$239).

Comme il se présente sur le graphique 6, notre revenu décent de référence estimé en zone cotonnière au Cameroun dans le cadre de cette étude, est au-delà de tous les autres indicateurs témoins. Il est près du double du seuil de pauvreté national et du seuil de pauvreté de la Banque mondiale pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inferieure. Environ, quatre fois le seuil d'extrême pauvreté nationale et le double du seuil international d'extrême pauvreté défini par la Banque mondiale et le SMIG national. Ces résultats indiquent à souhait que même avec un niveau de revenu correspondant au seuil de pauvreté national, les populations de de la zone cotonnière seraient dans l'incapacité de vivre décemment certainement à cause du niveau élevé de précarité et de vulnérabilité de la plupart des communautés issues de cette zone et dont l'économie locale est grandement tributaire des activités agro-sylvo- pastorales qui sont à leur tour grandement exposées aux risques climatiques.

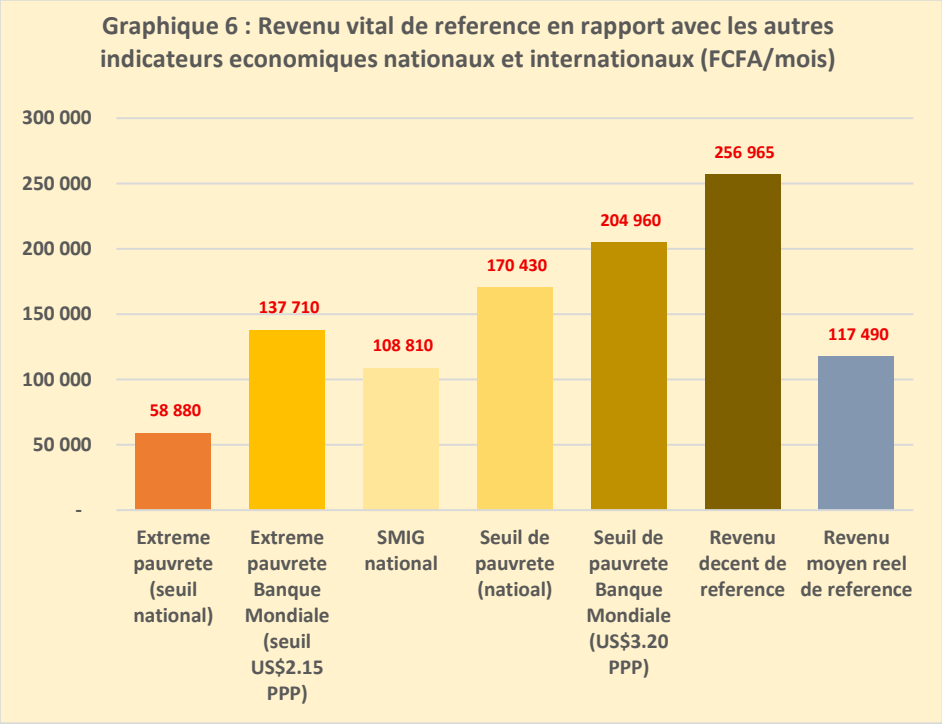

Une stratégie visant à promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les capacités de résilience de façon soutenue et durable est nécessaire à mettre sur pieds et à opérationnaliser.

XII- Conclusions et recommandations opérationnelles

La notion de vie décente, bien qu'universelle, doit tenir compte des spécificités locales avec des facteurs socio-économiques et culturels qui jouent un très grand rôle en impactant significativement leur quotidien. Notre étude indique que les producteurs de coton dans les 10 régions de production du Nord et de l'Extrême Nord ont des sources de revenus essentiellement agricoles générés en majorité grâce à la culture du coton, des céréales, des légumineuses et la pratique du petit élevage.

Dans l'ensemble, il ressort que les ménages cette zone cotonnière génèrent environ 88% de leur revenu dans la vente du coton (44%), les céréales (16%) et des légumineuses (28%). Les très petits producteurs de coton disposant d'une superficie de terre cultivable de 2.16ha environ dont 0.46ha dédiés à la culture du coton ont une structure de revenus assez diversifiée avec 55% des revenus provenant de la vente des céréales (17%), légumineuses (23%) et petit élevage (15%) contre 39% pour le coton. Cette structure s'observe également chez les petits producteurs de coton qui disposent d'un patrimoine foncier agricole de 4.4ha en moyenne dont 1.5ha sont consacrés à la culture du coton.
Seuls les moyens producteurs et producteurs émergents génèrent plus de 50% de leurs revenus de la culture du coton. La vente des céréales et légumineuses y joue également un grand rôle avec une contribution de 20 et 22% puis, 15 et 17% respectivement.

Notre revenu décent pour les régions rurales cotonnières du Nord et Extrême Nord Cameroun pour la période d'étude est de 256 965 FCFA (US$424) par mois, ce qui représente le revenu net requis pour un niveau de vie de base mais décent pour une famille typique de trois adultes (un homme et deux femmes) et six enfants. La figure 8 récapitule le calcul des estimations de référence du revenu décent comprenant 160 290 FCFA (US$265) pour l'alimentation, 36 000 FCFA (US$59.5) pour le logement, 42 320 FCFA (US$70) pour les dépenses non alimentaires non liées au logement (santé, éducation, habillement, transports, communications, mobilier et autres dépenses du ménage) et 12 240 francs CFA (US$21) supplémentaires pour permettre à la famille de faire face à des événements imprévus ou occasionnels (mariages, funérailles, maladies, etc.).

Figure 8 : Coûts de la vie standard et revenu décent

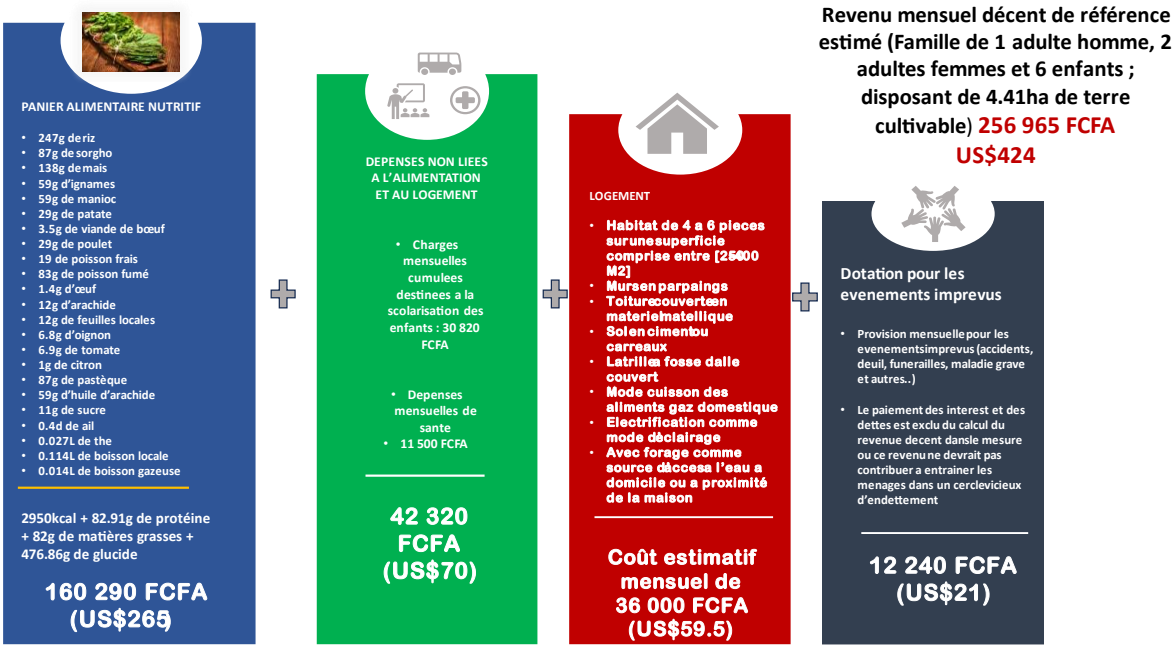

Notre revenu décent de référence dans les communautés rurales de la zone cotonnière au Cameroun est au-delà de tous les autres indicateurs témoins. Ces résultats indiquent à souhait que même avec un niveau de revenu correspondant au seuil de pauvreté national, les populations de la zone cotonnière seraient dans l'incapacité de vivre décemment certainement à cause du niveau élevé de précarité et de vulnérabilité de la plupart des communautés issues de cette zone dont l'économie locale est grandement tributaire des activités agro-sylvo- pastorales qui sont à leur tour grandement exposées aux risques climatiques.

Il n'a pas été surprenant d'apprécier l'écart important entre le revenu réel et le revenu décent estimé, étant donné qu'apparemment les petits producteurs de coton ne gagnent actuellement pas assez pour s'offrir un niveau de décence acceptable dans leurs conditions de vie. La plupart des producteurs de coton que nous avons visités pendant l'étude et interrogé lors des FGD vivent avec leurs familles dans des maisons qu'ils qualifient eux-mêmes de pas très commodes avec des toilettes et d'autres équipements ménagers dans de très mauvaises conditions. Il est difficile de répondre aux besoins alimentaires de base de leur famille, principalement pendant les périodes de soudure.

Figure 9 : Synthèse de la distribution mensuelle du gap par typologie de producteurs

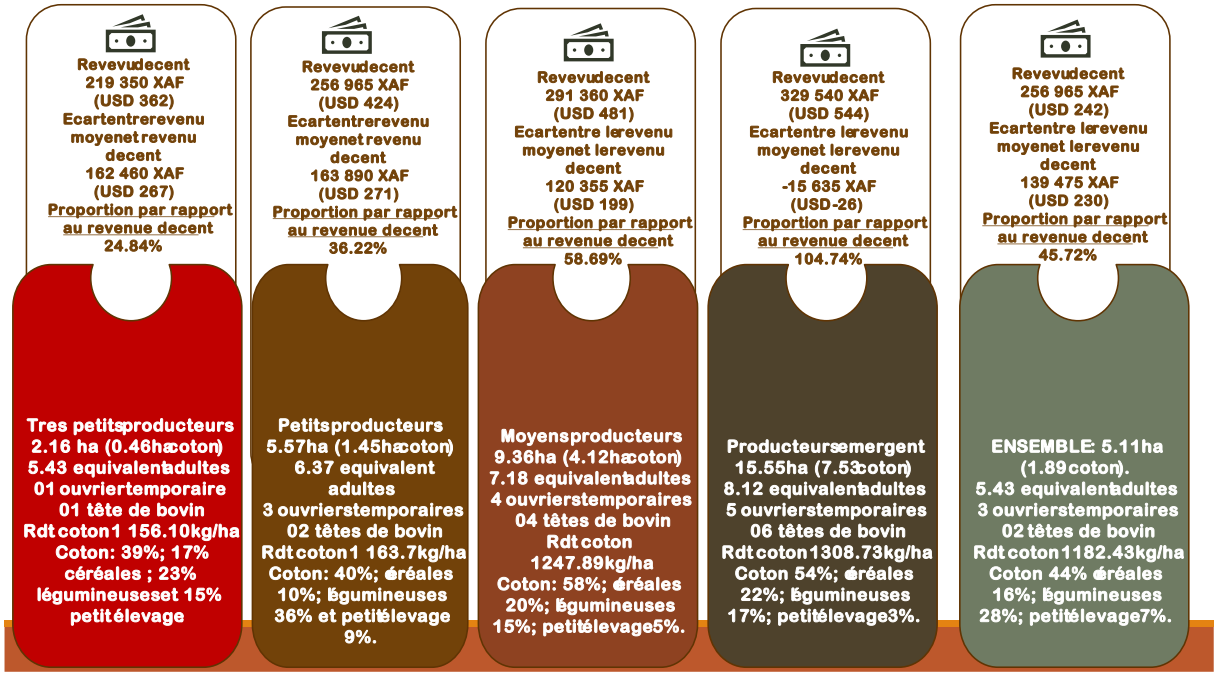

De même, bien que l'enseignement public soit en théorie gratuit, les ménages consacrent une part considérable de leurs revenus à l'éducation de leurs enfants. La santé est une source majeure de préoccupation pour la plupart d'entre eux car ils ne bénéficient d'aucune couverture d'assurance médicale et de soins de santé primaire. De nombreuses familles de cotonculteurs complètent leurs revenus issus de la culture de coton par d'autres activités économiques, notamment la culture et la vente d'autres cultures vivrières commerciales et la participation à de petites activités génératrices de revenus.

Dans ce contexte, la réduction de l'écart entre le revenu réel et le revenu décent (qui s'illustre à plusieurs niveaux catégoriels des producteurs de coton-voir figure 9) n'est pas de la responsabilité d'un seul acteur. Il s'agira de mettre sur pieds et rendre opérationnelle une stratégie visant à promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les capacités de résilience de façon soutenue et durable des principaux acteurs de la filière coton. Dans cette perspective, tous les acteurs y compris les producteurs devraient s'investir de façon concertée pour l'opérationnalisation d'une telle stratégie.

Cette stratégie devrait consister à identifier toutes les sources potentielles d'amélioration des performances de la filière coton et des filières agricoles connexes pouvant contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des acteurs et de façon plus singulière des producteurs de coton.

Sur la base de ce qui précède, les recommandations suivantes peuvent être faites.

Recommandations opérationnelles

Le tableau 17 présente une synthèse des constats et recommandations.

Tableau 17 : Constats et recommandations

#	Constats	Recommandations	Processus	Responsables	Echéance
1	L'étude fait ressortir que les producteurs qualifiés d'émergents (ceux qui disposent d'au moins 5 ha de coton en plantation) ont un niveau de revenu réel supérieur au revenu décent	La mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la filière coton au Cameroun qui ambitionne produire 600 000 tonnes de coton graine à l'horizon 2029, nécessite la définition des plans d'action cohérents, résilients et inclusifs qui privilégient la durabilité socio-économique et environnementale. A travers cette étude, il est recommandé de développer et de proposer des modèles d'intensification de la production cotonnière en vue de promouvoir une nouvelle génération de producteurs de coton avec des exploitations économiquement rentables.	❶ Ces exploitations prendront essor sur les Stratégies de modernisation envisagées de la production à travers la mécanisation, l'utilisation optimale des engrais et autres facteurs de production à productivité élevée. ❶ Ceci pourra également se faire en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes producteurs de coton novateurs à travers la mise en place et l'opérationnalisation de programmes d'insertion et professionnalisation de jeunes dans la culture de coton. ❶ Facilitation à l'accès aux services bancaires et produits financiers. ❶ Mise en place d'un plan d'action de création des MUFID à l'échelle des unions des producteurs de coton de la zone cotonnière. ❶ Développement des produits financiers adaptés dans les MUFID existantes ❶ Mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs de la filière autour des activités interprofessionnelles.	SODECOTON/CNPC-C/PARTENAIRES FINANCIERS	Continue
2	Les producteurs dans la plupart des régions cotonnières génèrent leurs revenus principalement dans la pratique des activités agro-pastorales avec une contribution majeure issue de la vente des certains produits vivriers commercialisables (céréales et légumineuses) et du petit élevage. Cette diversification des sources de revenus	La mise sur pieds et l'opérationnalisation d'une stratégie visant à promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les capacités de résilience des producteurs dans les communautés cotonnières est nécessaire. Cette résilience devrait permettre d'une part à favoriser des systèmes d'agriculture qui les permettent non seulement d'avoir un rendement optimal, mais aussi de pouvoir les stocker et vendre dans les conditions optimales.	❶ La formation des producteurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles permettra de favoriser l'optimisation des rendements, la durabilité et la résilience des écosystèmes. ❶ Soutient des producteurs à l'acquisition des engrais vivriers en renforçant les fonds PPP au bénéfice des producteurs de coton. La facilitation de l'acquisition des intrants se fera aussi à travers les coopératives simplifiées, les structures de micro-finance et les producteurs émergents.	SODECOTON/CNPC-C/PARTENAIRES FINANCIER	Continue

	concoure à la réduction des risques liés aux activités agro-pastorales.		❶ A cause des contraintes d'écoulement des produits, de stockage de la récolte sur les marchés locaux durant les périodes de récolte, les producteurs sont parfois obligés de brader leur production sans véritablement tirer profit de la production. Le renforcement du warrantage ou moyens de stockage céréales villageois permettrait aux producteurs de stocker leur produit après récoltes et profiter d'un meilleur prix d'achat lorsque le marché offre les meilleures opportunités. Cette pratique déjà opérationnelle au sein de certaines coopératives doit être développée et vulgarisée auprès de l'ensemble des coopératives de zone cotonnière. ❶ Renforcement des fonds alloués aux formations sur les techniques agroécologiques (FO, biochar/bocachi, aménagement antiérosifs, SCV...) à travers des subventions des partenaires financiers. Ceci permettra d'atténuer les aléas climatiques auxquels les producteurs de la zone cotonnière sont fortement exposés.		
3	Le régime alimentaire des communautés rurales n'est pas très diversifié malgré le fort potentiel de la zone en produits riches en nutriments. Certains produits à forte valeur nutritive sont généralement commercialisés et la consommation locale par les ménages qui les produisent est faite de façon très marginale certainement à cause de la pression	❶ La mise en place des séances de formation sur l'éducation nutritionnelle auprès des femmes pour une alimentation optimale basée sur les aliments locaux et en utilisant les techniques de conservation des aliments efficaces serait de nature à accroître et garantir la qualité des aliments consommés par le ménage. ❶ Les femmes jouent également un rôle central dans l'économie du ménage et il a été clairement mentionné pendant nos visites de terrain que	❶ Accompagnement des groupes de femmes dans la création des Activités Génératrices des Revenus (AGR) en favorisant la promotion des coopératives des femmes pour la culture maraichère, petits bétails entre autres. Il est ressorti de l'étude que le petit élevage en plus de la culture des céréales et légumineuses contribuait de façon significative à l'économie du ménage du moins pour ce qui est des très petits et petits producteurs. L'une des activités génératrices de revenus à développer serait de promouvoir des programmes de	SODECOTON/CNPC-C/PARTENAIRES FINANCIER	Continue

	financière dont font souvent face certains ménages	lorsque la gestion des fonds du ménage leur est confiée, le budget est généralement géré et de façon équilibrée avec rigueur. La mise sur place des programmes ciblés visant à diversifier les AGR pour les femmes est nécessaire.	développement du petit élevage pour les femmes. ❶ Formation en FBS, EFB et BPA dans les coopératives des producteurs de coton. Des modules spécifiques sur la nutrition peuvent être développés dans ce cadre. ❶ Certaines activités de préparation des parcelles sont souvent très intensives en main-d'œuvre, les petits exploitants par moment en situation d'excès de main-d'œuvre pourraient saisir ces opportunités de fortes demandes dans le cadre des activités « cash for work » pour gagner de l'argent et sécuriser certains investissement comme le petit élevage par l'autofinancement : ce qui les éviterait de rentrer dans un cercle vicieux d'endettement non recommandable dans le cadre de la recherche du vie décente.		
4	L'accès aux infrastructures économiques (eau, électricité, routes et ponts, etc.) constitue une contrainte majeure et un choc susceptible de faire basculer de plus en plus les ménages au-dessous d'un seuil ne leur permettant pas à se prendre convenablement en charge et vivre dans une situation auto-entretenue de précarité.	En guise de recommandations, il y a lieu d'insister sur l'accélération de la mise en œuvre de la SND30. L'accélération de la livraison et de l'entrée en service des projets d'infrastructures économiques (eau, électricité, routes et ponts, etc.), ainsi que la mise en œuvre des projets et programmes ciblés de renforcement des capacités de résilience des populations devront être encouragés.	Ces infrastructures étant cruciales pour soutenir le développement économique et social, ainsi que pour faciliter l'accès aux marchés et pour améliorer les conditions de vie des populations locales, les collectivités locales décentralisées de concert avec leurs communautés, devront interagir avec les autorités au niveau central pour faciliter la réalisation de ces infrastructures. Toutefois, les financements à coûts partagés des PTF en faveur des producteurs de coton sont les bienvenus, car les coopératives simplifiées de coton contribuent énormément à la réalisation des infrastructures sociales (écoles, cases de santé, forages et magasins...) au bénéfice des communautés	SODECOTON/CNPC-C/PARTENAIRES FINANCIER	Continue

Stratégie à mettre en place pour résorber le GAP observé entre le revenu réel et revenu décent chez les exploitations de producteurs de coton

L'étude sur le « living income » des producteurs de coton du Cameroun a monté qu'il existe un écart entre le revenu réel des producteurs et celui normalement souhaité pour avoir une vie décente. Pour réduire ce gap, la filière en tant qu'organe d'appui technique et financier doit mettre en place une stratégie efficace et structurée pour répondre à cette situation. Cette stratégie peut s'organiser dans les domaines d'interventions tels que résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Stratégie d'intervention

Activités	Actions à mener	Période de 2025 à 2029 (5 ans)												Objectifs spécifiques	Indicateurs SMART	Livrables
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Structuration et organisation des coopératives des femmes	Sensibilisation des femmes productrices de coton (au moins 25 femmes par coopérative soit 750 femmes par an et à terme environ 3750 femmes touchées sur 05 ans)													Organiser 150 coopératives des femmes à l'horizon 2029 soit 30 coopératives par an (25 femmes par coopérative soit 750 femmes par an et à terme 3750 femmes touchées sur 05 ans)	Nombre de femmes sensibilisées	Rapport de terrain
	Formalisation des groupements de femmes (tenue des AGC, légalisation, inscription à la NIU, mise en place des organes, bureau, cachet, plaque d'identification, registres des membres)														Nombre de groupe de femme formalisé	Rapport de terrain
	Montage des micro-projets générateur de revenus (Identification des projets viables, Etude du marché, Elaboration document du projet, Montage Juridique et Administratif, Recherche de Financement, Planification et Lancement, Mise en Œuvre et Suivi, Commercialisation et Marketing)														Nombre de micro-projets montés et opérationnels	Document de projet
	Formation, suivi et accompagnement														Nombre de formation effectué	Rapport de formation
															Nombre de femmes formées	
Formation des producteurs en FBS/BPA et EFB/PM (15000 producteurs par an soit 75000 producteurs sur 05 ans)	Organisation des réunions de sensibilisation des SCOOPS-PC sur les avantages des formations sur le Farmer Business Schools (FBS) et sur l'Education Financière de Base (EFB)/PM													Enregistrer la liste des volontaires.	Nombre de SCOOPS-PC Sensibilisées	Compte rendu et listes de présence
															Nombre d'inscrits	
														Planifier les sessions de formation	Nombre de sessions prévues	Calendrier des sessions
	Organisation des formation et recyclage des formateurs de base													S'assurer que les formateurs de base sont à la hauteur.	Nombre de participants par session	Compte rendu et liste de présence
	Acquisition de matériels didactiques de formation													S'assurer de la livraison du matériel de formation	Nombre de cahiers de formation	Bon de commande
															Nombre de poster	Bon de livraison
	Organisation des mises en place de documents de formation													S'assurer que le matériel pédagogique	Liste de matériels mis en place et	Bordereaux d'expédition et

														est disponible (cahier de formation, Posters, Etc.)	décharges des matériels.	de réception de matériels.
	Déroulement des formations													Développer les connaissances théoriques et pratiques des producteurs de coton sur l'entreprenariat agricole et les outils de gestion financière.	Nombre de cessions réalisées Nombre de participants par session	Rapport des séances et liste de présence, images
	Organisation du suivi du déroulement des formations													S'assurer que le programme et les méthodes pédagogiques des formations se déroulent bien.	Nombre de cessions réalisées Nombre de participants par session	Rapports de suivi
	Organisation du suivi post formation des néoformés													S'assurer de la bonne mise en pratique des apprentissages et combler les éventuelles lacunes observées.	Nombre de néoformés suivis	Rapports de suivi
Amélioration de la productivité	Formation sur les bonnes pratiques agricoles													Former 22 500 producteurs par an aux bonnes pratiques agricoles	Nombre des producteurs formés	Rapport de formation
	Soutien des producteurs à l'acquisition des engrais vivriers													Augmentation de l'enveloppe actuelle de 240 millions à 1 milliard	Nombre de producteurs ayant bénéficié l'appui	Rapport d'activités
Création des MUFID à l'échelle des unions des producteurs de coton de la zone cotonnière (06 MUFID par an soit 30 MUFID sur 05 ans avec 3000 membres par MUFID après deux ans soit au total 90 000 membres à terme)	Sensibilisation des producteurs de coton													Mettre en place 30 MUFID à l'horizon 2029 à raison de 06 MUFID/an)	Nombre de producteurs sensibilisés	Rapport d'activités
	Accompagnement des producteurs à mobiliser des fonds propres (Cotisations régulières, Parts sociales, Epargne collective, Revente de produits/services, Fonds de roulement)														Nombre de producteurs ayant cotisé/montant mobilisé	Rapport d'activités
	Structuration et formalisation des MUFID														Nombre de MUFID structurée	Rapport d'activités
	Mise en place des infrastructures et équipements adaptés														Nombre d'infrastructures équipées	Rapport d'activités
	Mise en place du personnel technique des MUFID														Nombre personnel opérationnel	Rapport d'activités

Développement des produits financiers adaptés dans les MUFID existantes	Crédit récolte														Nombre producteurs ayant bénéficié du crédit agricole	Rapport d'activités
	Crédit warrantage des denrées														Nombre producteurs ayant bénéficié du crédit warrantage	Rapport d'activités
	Crédit scolaire														Nombre producteurs ayant bénéficié du crédit scolaire	Rapport d'activités
Production et utilisation de la Fumure Organique	Formation des producteurs sur la production de la FO													Amélioration de la productivité	Nombre producteurs formés sur la production de la FO	Rapport d'activités
	Subvention charrette (1000 bénéficiaires par an soit 5000 producteurs sur 05 ans)															
	Kits FO (brouette, pelles, fourches, râteaux, bottes, gants) 1000 producteurs par an soit 5000 producteurs sur 05 ans														Nombre de matériels subventionnés	Rapport d'activités
Promotion des techniques agroécologiques	Formation des agents relais coopératives sur l'agroécologie (700 agents/an soit 35000 agents sur 05 ans)														Nombre d'agents relais formés	Rapport d'activités
	Plantation des arbres utiles dans les parcelles de culture (1000000 arbres sur 05 ans)														Nombre d'arbres plantés	Rapport d'activités
Diversification de la production	Formation et recyclage des zootechniciens secteur en embouche bovine et en production laitière													Amélioration des revenus des producteurs de coton	Nombre de zootechniciens formés/recyclés	Rapport d'activités
	Formation de 5000 producteurs à raison de 1000 producteurs/an en embouche bovine et en production laitière														Nombre de producteurs formés sur l'embouche bovine et production laitière	Rapport d'activités
	Développement de l'aviculture villageoise (augmentation fond de roulement poussins de 50 millions)														Nombre de poussins injectés	Rapport d'activités
Réalisation des infrastructures sociaux de base à coût partager dans les coopératives	Construction des écoles de 10 bâtiments de 02 salles de classe équipées +latrine par an soit 50 bâtiments (14 millions/bâtiment contribution producteurs 30%),													Amélioration accès à l'éducation en milieu rural de la zone cotonnière	Nombre de bâtiments construits	Rapport d'activités
	Construction magasins de stockage 05 magasins stockage (10 millions/magasin contribution producteurs 30%) par an soit 25 magasins sur 05 ans													Réduction de la vente précoce des céréales et amélioration de la sécurité aliment en zone cotonnière	Nombre de magasins construits	Rapport d'activités

	Construction cases de santé 10 cases de santé (14 millions/case de santé contribution producteurs 30%) par an soit 50 sur 05 ans)													Facilitation accès au centre de santé	Nombre de cases de santé construites	Rapport d'activités
	Construction de 05 forages modernes équipés d'énergie solaire et d'un système d'adduction d'eau/an à 10 millions/forage avec contribution des producteurs à 30 %, soit 25 forages sur 05 ans													Amélioration accès à l'eau potable	Nombre de forages modernes construits	Rapport d'activités
Vulgarisation de l'énergie renouvelable	Subvention à l'acquisition de 5000 kits solaires (plaque solaire, batterie, lampes et radio 25 000 frs par kit) à raison de 1000 par an													Facilitation accès à l'éclairage en milieu rural en zone cotonnière	Nombre de kits solaires subventionnés	Rapport d'activités
	Formation sur les techniques de production et utilisation du biogaz, 500 producteurs émergents par an soit 2500 producteurs sur 05 ans)													Amélioration du mode de cuisson des aliments	Nombre des producteurs formés	Rapport d'activités
Suivi-évaluation des actions mises en place	acquisition des logiciels d'analyse, matériels de collecte de données													Suivi et évaluation des actions menées sur le terrain	Nombre de logiciel et matériels de collecte acquis	Rapport de suivi et évaluation
	Formation des agents de terrain														Nombre d'agents formés	
	Suivi et collecte des données														Nombre de données collectées	
	Évaluation de la stratégie														Nombre d'activités évaluées	

Costing de la stratégie

Le coût estimatif de cette stratégie pour la durée de mise en œuvre (20225-2029) est de 10 815 610 900 FCFA (16 490 983 Euro). Ce montant compte être mobilisé grâce à la contribution du CNPC-C à hauteur de 16% ; la SODECOTON 13%; les producteurs 16% et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) 55%.

Tableau 19 : Synthèse des coûts estimatifs de la stratégie

Montant (FCFA)	FCFA	Euro	%
Coût estimatif total de la stratégie (2025-2029)	**10 815 610 900**	**16 490 983**	
CONTRIBUTION PAR ACTEUR			
Contribution CNPC-C	1 746 975 000	2 663 681	16%
Contribution SODECOTON	1 387 120 900	2 114 997	13%
Contribution producteurs	1 686 000 000	2 570 710	16%
Contribution PTF	5 995 515 000	9 141 595	55%

Pour plus de détails, voir le fichier ci-joint.

Costing strategie_05052025.x

Références

[**2**] INS. Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4). Monographies des régions de l'Extrême Nord et du Nord. Edition 2020.

[3] Fok, M., Meier, M., Nicolay, G., Balarabe, O., Calaque, R., 2019. Cotton value Chain Analysis in Cameroon. Report for the European Union, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2016/375-804), 122 p + annexes.

[4] The Anker Methodology for Estimating a Living Wage - Global Living Wage Coalition. Accessed 21 Mars 2025

[5] Michel Fok, Gian Nicolay, Mathias Meier, Oumarou Balarabe, Roman Calaque (2019): Cotton value chain analysis in Cameroon.

[6] WFP 2021, Filling the Nutrient Gap.

[7] Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun, 2020

[8] Tounsi Gilles, 2021. The different agro ecological zones of Cameroon

[9] Food and Agriculture Organization (2012). West African Food Composition Table: http://www.fao.org/documents/card/en/c/238ce5e9-acd5-5cb2-8442-6498506aee1c/.

[10] OIT, 2021, Méthodologie pour estimer les besoins des travailleurs et de leur famille. Première Edition, BIT Genève.

[11] Anker, R and Anker, M (2017). Living wages around the world: Manual for measurement. Edward Elgar Publishing Limited, UK.

[16] ONU-Habitat 2014. «*A Practical Guide to Designing, Planning, and Executing Citywide Slum Upgrading Programmes*».

[17] INS : ECAM5-Cinquieme Enquête Camerounaise auprès des Ménages, Principaux indicateurs. Mars 2024

[19] Pole d'analyse sectorielle en éducation de l'UNESCO-BREDA (Pole de Dakar). Mars 2012.

[20] Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), 2020. Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2019-2020 du Ministère de l'Education de Base. Yaoundé, Cameroun

[21] Ministère de la Santé Publique. Rapport des comptes de la santé du Cameroun. Décembre 2022

[22] Zacharie NGUENG. Les inégalités sociales des dépenses de sante au Cameroun. IFORD, Novembre 2010

[23] Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4)-Monographies des Régions du Nord et de l'Extrême Nord. Edition 2020.

Annexes

Tableau : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (GAROUA1)

Groupe d'aliment	Quantités consommées individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.1755	637.0528	5.2647	13.7051	140.2200	87.7445
Sorgho	0.0925	318.0723	9.7086	6.8428	58.3675	50.8546
Maïs	0.2983	1053.1100	26.8498	22.6558	191.8069	111.8743
Racines et tubercules						
Igname	0.0702	89.8504	1.3337	1.9330	18.6030	35.0978
Manioc	0.0526	80.5495	0.6318	1.7329	18.7256	23.6910
Patate	0.0702	80.7250	1.0529	1.7367	17.7606	14.0391
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0351	44.2232	7.6162	0.9514	0.0000	70.1956
Poulet	0.0439	58.7888	8.9499	1.2647	0.0000	43.8723
Carpe fraiche	0.0526	56.8585	9.4764	1.2232	0.0000	52.6467
Poisson séché	0.0702	75.8113	12.6352	1.6309	0.0000	52.6467
Œuf						
Œuf	0.0056	7.2745	0.7051	0.1565	0.0392	8.3937
Légumineuses						
Arachide	0.0001	0.5670	0.0113	0.0432	0.0204	0.0193
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0161	4.4981	0.2570	0.0968	0.0628	12.0485
Autres légumineuses						
Oignon	0.0121	4.4802	0.1332	0.0964	0.8349	9.0816
Tomate	0.0143	3.1512	0.1432	0.0678	0.5577	10.7426
Fruits						
Citron	0.0027	1.4952	0.0267	0.0322	0.2376	5.3402
Pastèque	0.0660	36.9706	0.6602	0.7954	3.6300	36.3104
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.0221	199.0046	0.0000	22.1000	0	22.1116
Sucre						
Sucre	0.0219	87.7114	0.0000	1.8870	22.1000	17.5423
Condiments						
Ail	0.0024	7.4606	0.2087	0.1605	0.7248	2.3989
Boissons						
The	0.0765	0.0000	0.0765	0.0000	0.0000	53.5407
Bilbili	0.2404	74.5199	1.2019	1.6032	13.7028	144.2321
Autre boisson gaz	0.0702	28.0783	0.0000	0.6041	7.0000	42.1174
Total	**1.5115**	**2950.2536**	**86.9431**	**81.3194**	**494.3938**	**906.5421**

Tableau : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (MAROUA2)

Groupe d'aliment	Quantités consommées individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.2162	798.6000	15.7000	11.1200	140.3344	108.0930
Sorgho	0.1228	422.5454	11.6000	5.8000	81.3359	67.5581
Maïs	0.1130	398.9124	10.1706	5.0040	71.5016	42.3774
Racines et tubercules						
Igname	0.1209	154.7106	1.4832	0.3708	32.7500	60.4338
Manioc	0.1209	184.9275	1.4504	3.9784	87.9676	54.3904
Patate	0.0281	32.2875	0.4211	0.0494	5.0141	5.6152
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0351	44.2199	7.6156	1.3287	0.0000	70.1903
Poulet	0.0281	37.6220	5.7275	1.4573	0.0000	28.0761
Carpe fraiche	0.0140	15.1611	2.5268	0.3262	0.0000	14.0381
Poisson séché	0.1104	158.9760	27.4896	5.5200	0.0000	82.8000
Œuf						
Œuf	0.0022	2.9199	0.2830	0.0628	0.0154	3.3691
Légumineuses						
Arachide	0.0001	0.6368	0.0229	0.0137	0.0203	0.0393
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0137	3.8416	0.2195	0.0826	5.3430	10.2901
Autres légumineuses						
Tomate	0.0082	1.8005	0.0818	0.0387	0.5658	6.1381
Oignon	0.0081	2.9866	0.0888	0.0643	0.3159	6.0539
Fruits						
Citron	0.0016	0.9136	0.0163	0.0197	8.0400	3.2629
Pastèque	0.1232	69.0066	1.2323	1.4846	6.7760	67.7743
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.0585	526.2165	0.0000	58.8500	0.0000	58.4685
Sucre						
Sucre	0.0137	54.7154	0.0000	1.1771	13.7000	10.9431
Condiments						
Ail	0.0004	1.1120	0.0311	0.0239	0.1208	0.3576
Boissons						
The	0.0227	0.0000	0.0227	0.0000	0.0000	15.9105
Bilbili	0.1207	37.4255	0.6036	0.8051	6.8799	72.4364
Autre boisson gaz	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Total	**1.2826**	**2949.5373**	**86.7871**	**97.5773**	**460.6807**	**788.6162**

Tableau : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (MAYO GALKE)

Groupe d'aliment	Quantités consommées individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.2750	998.2500	13.5030	9.6300	154.7100	137.5230
Sorgho	0.1826	628.1440	19.1762	2.7324	115.2206	100.4468
Maïs	0.0660	233.0190	5.9410	5.0130	42.4380	24.7541
Racines et tubercules						
Igname	0.0157	20.1177	0.2986	0.4328	4.1605	7.8585
Manioc	0.0786	120.2344	0.9430	2.5866	27.9816	35.3631
Patate	0.0472	54.2234	0.7073	1.1665	11.9416	9.4301
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0314	39.6066	6.8211	0.8521	0.0000	62.8677
Poulet	0.0220	29.4849	4.4888	0.6343	0.0000	22.0037
Carpe fraiche	0.0341	36.8342	6.1390	0.7924	0.0000	34.1057
Poisson séché	0.1815	196.0528	32.6755	4.2177	0.0000	136.1478
Œuf						
Œuf	0.0010	1.3646	0.1323	0.0294	0.0700	1.5745
Légumineuses						
Arachide	0.0003	1.5595	0.0561	0.0336	0.0609	0.0963
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0208	5.8247	0.3328	0.1253	0.8112	15.6018
Autres légumineuses						
Oignon	0.0108	4.0125	0.1193	0.0863	0.7452	8.1335
Tomate	0.0018	0.4032	0.0183	0.0087	0.0702	1.3744
Fruits						
Citron	0.0008	0.4219	0.0075	0.0091	0.0704	1.5067
Pastèque	0.0591	12.9800	0.5913	0.2792	3.2500	32.5199
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.0495	445.5746	0.0000	49.5000	0.0000	49.5083
Sucre						
Sucre	0.0074	29.7050	0.0000	0.6391	7.4000	5.9410
Condiments						
Ail	0.0004	1.2534	0.0351	0.0270	0.1208	0.4030
Boissons						
The	0.0699	0.0000	0.0699	0.0000	0.0000	48.9582
Bilbili	0.2533	78.5301	1.2666	1.6894	14.4380	151.9938
Autre boisson gaz	0.0314	12.5735	0.0000	0.2705	31.4000	18.8603
Total	**1.4409**	**2950.1700**	**93.3227**	**80.7554**	**414.8890**	**906.9722**

Tableau : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (NGONG)

Groupe d'aliment	Quantités consommées individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.1647	596.4410	11.9630	0.8550	136.629	82.3554
Sorgho	0.0918	315.7052	9.3400	.4.4765	70.9	50.4761
Maïs	0.2668	941.9153	24.0148	15.7332	171.55	100.0618
Racines et tubercules						
Igname	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.000	0.0000
Manioc	0.0784	120.0036	0.9768	0.1628	29.0598	35.2952
Patate	0.0314	36.0795	0.4706	0.0652	9.291	6.2747
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0314	39.5306	7.0742	1.4018	0.000	62.7470
Poulet	0.0157	21.0202	3.2001	0.9617	0.000	15.6867
Carpe fraiche	0.1021	110.2904	18.3817	2.3727	0.000	102.1207
Poisson séché	0.1318	142.3101	23.7184	3.0616	0.000	98.8265
Œuf						
Œuf	0.0005	0.6099	0.0630	0.0475	0.0035	0.7037
Légumineuses						
Arachide	0.0001	0.5670	0.0204	0.0043	0.0203	0.0329
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0258	7.2168	0.0429	0.0027	0.10452	19.3308
Autres légumineuses						
Oignon	0.0072	2.6699	0.1350	0.0075	0.5175	5.4119
Tomate	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Fruits						
Citron	0.0003	0.0960	0.0030	0.0012	0.0264	0.6671
Pastèque	0.0787	17.9740	1.7325	0.0825	4.5375	43.2766
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.0527	474.3671	0.0000	56.4400	0.000	39.5306
Sucre						
Sucre	0.0146	58.4661	0.0000	1.2578	15.3	11.6932
Condiments						
Ail	0.0002	1.2660	0.104	0.0080	0.5	0.1532
Boissons						
The	0.0413	0.0000	0.0413	0.0000	0.0000	28.8783
Bilbili	0.1643	50.9468	1.2061	0.0000	9.82	98.6066
Autre boisson gaz	0.0314	12.5494	0.0000	0.0000	32.9	18.8241
Total	**1.3311**	**2950.0249**	**102.4878**	**82.4655**	**481.15952**	**820.9532**

Tableau : Panier alimentaire de référence et coût moyen des aliments par équivalent adulte pour un jour (TOUBORO)

Groupe d'aliment	Quantités consommées individu par jour (ajustées pour 2950cal) (kg)	Calories consommées par jour (ajustées) (kcal)	Protéines consommées par jour (ajustées) (g)	Matières grasses consommées par jour (ajustées) (g)	Glucides consommées par jour (ajustées) (g)	Coût journalier (FCFA)
Céréales						
Riz	0.1390	504.4820	11.7040	0.0836	133.59	69.4849
Sorgho	0.0138	47.3935	26.2150	0.4814	1.2350	7.5774
Maïs	0.2224	784.9012	20.0116	16.8858	196.8800	83.3819
Racines et tubercules						
Igname	0.0417	53.3644	0.7921	0.0502	13.3030	20.8455
Manioc	0.0417	63.7871	0.6020	0.1004	18.3230	18.7609
Patate	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Viande, poisson et volaille						
Viande de bœuf	0.0258	32.5460	21.586	2.9618	0.0000	51.6603
Poulet	0.0417	55.8658	8.5068	2.4603	0.0000	41.6909
Carpe fraiche	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Poisson séché	0.0486	52.5306	8.2650	2.4000	0.0000	36.4796
Œuf						
Œuf	0.0012	1.6119	0.1512	1.1400	0.0840	1.8599
Légumineuses						
Arachide	0.0001	1.1340	0.0408	0.0864	0.0406	0.0238
Légumes, feuilles						
Feuilles locales	0.0347	9.7078	0.5547	0.0417	1.6263	26.0029
Autres légumineuses						
Oignon	0.0080	2.9566	0.0173	0.0010	0.0662	5.9931
Tomate	0.0081	1.7824	0.0090	0.0018	0.0297	6.0765
Fruits						
Citron	0.0024	1.3641	0.0244	0.0012	0.0255	4.8718
Pastèque	0.0523	13.8380	1.3209	0.0629	3.4595	28.7542
Huiles et graisses						
Huile d'arachide	0.1298	1168.0619	0.0000	83.6000	0.0000	129.7847
Sucre						
Sucre	0.0263	105.2336	0.0000	0.0000	12.6800	21.0467
Condiments						
Ail	0.0010	0.8229	0.0676	0.0052	0.3250	1.0423
Boissons						
The	0.0473	0.0000	0.0473	0.0000	0.0000	33.1251
Bilbili	0.0840	43.5461	0.7077	0.0000	5.2470	50.3885
Autre boisson gaz	0.0127	5.0960	0.0000	0.1096	1.2700	7.6200
Total	**0.9826**	**2950.0259**	**100.6235**	**110.4733**	**388.19**	**646.4709**

Illustration d'un Logement non décent à Pitoa

Illustration d'un Logement décent à Pitoa

Illustration d'un Logement décent à DOUKALONGO

Illustration d'un logement non décent à SALACK

Illustration d'un logement non décent à SALACK

Illustration d'un logement décent à ZONGOYA

Illustration d'un Logement non décent à DOUKALONGO

Illustration d'un logement décent à LAOUDJOUHAI

Illustration d'un logement décente à MAMBANG

Illustration des latrines non décentes

Illustration des latrines décentes

Illustration d'une source d'eau non améliorée
(puit du village de MBOLTA)

Illustration d'une source d'eau améliorée
(forage a Pitoa)